le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta VOL. 2 — No 3 Mercredi le 27 novembre 1968

Le nouveau plan de la Sécurité: en bonne voie de succès

En juillet dernier, nous annoncions avec enthousiasme le changement radical du plan de "Sécurité familiale". Depuis ce moment, il n'en fut presque plus question. Voici que nous apprenons que Monsieur Eugène Trottier, le propagandiste de l'A.C.F.A., après s'être déchargé de nombreuses responsabilités qui accaparaient une grande partie de son temps, s'est remis sur la route, avec un plan bien structuré.

L'objectif à atteindre donnera 2,500 membres en Alberta. Ce qui au départ fait environ 1,000 adhésions nouvelles à aller chercher dans notre population francophone, ou francophile.

Le travail est commencé et, déjà nous pouvons annoncer les résultats suivants, obtenus dans la région de la Rivière-la-Paix, St-Isidore, Marie-Reine et Jean-Côté, qui comptent maintenant 115 membres; c'est 10 de plus que l'objectif fixait. A cette réponse encourageante, nous ajoutons l'adhésion des Soeurs de Ste-Croix, au nombre de 73. L'A.C.F.A. et l'ensemble des membres ne pourront jamais assez dire leur satisfaction et leurs remerciements à nos communautés religieuses qui, l'une après l'autre, emboîte le pas.

MM. Ovila Morrissette, Jules Chabot et Henri Simard ont été de précieux aides et de bons guides et peuvent partager le mérite du succès avec le propagandiste.

Au moment où paraîtront ces lignes, M. Trottier sera à Girouxville. Une trentaine de nouveaux membres est espérée.

L'Assurance-Vie Desjardins voulant aider l'A.C.F.A. à obtenir le succès espéré, a nommé M. Raymond Péladeau, de Montréal, agent entre l'institution et les propagandistes des quatre provinces de l'Ouest; c'est-à-dire que Monsieur Trottier, en Alberta, est assuré d'avoir quatre fois par année la visite de ce professionnel, qui ne manquera pas de le soutenir dans son importante et lourde responsabilité.

De Gaulle a eu 78 ans

Le général de Gaulle a eu 78 ans vendredi dernier, le 22 novembre. Sa journée en a été une de travail comme les autres: dépouillement du courrier, lecture de rapports etc.

L'après-midi a été consacré aux audiences. Personne à l'Elysée et au gouvernement n'a souhaité bon anniversaire au général... ce dernier ayant déjà fait savoir depuis longtemps qu'il désirait que rien de spécial ne marque cette journée.

Présentation d'un nouveau mémoire par l'A.C.F.A. ---

M. Davidson réaffirme la priorité de la télévision dans les langues officielles

OTTAWA - La société Radio-Canada a insisté, à une audience publique du Conseil de la radiotélévision canadienne, sur le fait qu'elle interprète son mandat de radiodiffuseur comme devant, en premier lieu, assurer un service national de télévision dans les deux langues officielles partout au pays.

Le président, M. George Davidson, a déclaré que cette considération domine les priorités de la société.

Il a présenté au CRTC un tableau qui montre qu'actuellement le réseau anglais de Radio-Canada dessert 96 pour cent de la population anglophone du pays, et le réseau français, 93 pour cent de la population francophone.

Le mémoire présenté par Radio-Canada au CRTC annonce par ailleurs que la société prévoit formuler dans les 12 mois les demandes des permis pour l'établissement de trois nouvelles stations de télévision française en Ontario, soit à Toronto, à Windsor et à Pembroke.

Le vice-président exécutif de Radio-Canada, M. Laurent Picard, a déclaré de son côté que la société vient de recevoir un rapport de 400 pages d'un comité spécial d'études sur les opérations du réseau français de la société à travers le pays mais que ce rapport n'a pas encore été examinée et qu'en conséquence il ne pouvait le commenter durant l'audience. Ce comité d'études sur le réseau français de Radio-Canada avait été mis sur pied en mars dernier.

L'Association canadienne-française de l'Alberta a également présenté un mémoire demandant l'établissement d'un service de télévision française en Alberta, traçant l'histoire des démarches des Franco-Albertains en vue d'obtenir ce service.

Le juge A.M. Déchêne, de la Cour suprême d'Alberta, qui a présenté le mémoire, a noté qu'il existe en Alberta quelque 65,000 francophones et que la télévision française "est essentielle pour entretenir une atmosphère de vie française dans les foyers".



Ce sont M. le Juge André Déchêne et M. Gérard Diamond, président de l'A.C.F.A., qui présentèrent le Mémoire dont il est ici question (et dont on trouvera le texte intégral en page 8) devant le Conseil de la radio-télévision canadienne.

Promis en 1960

Il a rappelé qu'en 1958, une association de Franco-Albertains donnait avis à l'ancien Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion de sa volonté de solliciter un permis pour l'exploitation d'une station de télévision française à Edmonton, mais que ce projet a été abandonné après qu'un examen eut montré que son coût eût été prohibitif. Le juge Déchêne a mentionné que par la suite, les Franco-Albertains ont obtenu des assurances que Radio-Canada étendrait son réseau français jusqu'en Alberta. Il a dit qu'en 1960, l'ex-président de Radio-Canada, M. J.-Alphonse Ouimet, avait promis l'établissement d'une station française en Alberta "dans les deux ou trois années à venir".

"Nous attendons encore", a insisté le juge Déchêne.

"L'Association Canadienne-française d'Alberta, a-t-il dit, veut exprimer au CRTC sa déception qu'après neuf ans de démarches et de promesses officieuses elle en soit au même point qu'au départ" quant à sa demande en faveur de la télévision française en Alberta.

(suite à la page 16)

CHANSONNIER DE NOËL

Plusieurs personnes - lecteurs, institutions, etc. - nous ayant demandé de publier à nouveau cette année un chansonnier de Noël, nous nous plions à leur désir et sommes heureux de vous annoncer que cette publication aura lieu la semaine prochaine.

Toutefois, nous désirons attirer votre attention sur un fait important: contrairement aux années précédentes, NOUS NE DISPOSONS PAS cette fois de copies supplémentaires. Le Chansonnier sera partie intégrante du journal et, conséquemment, seulement les personnes abonnées en recevront copie.

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Le ministre de la Santé cesse de fumer!

OTTAWA - Le ministre de la Santé nationale, M. John Munro, qui a rendu public un tableau indiquant la teneur de goudron et de nicotine de 84 marques de cigarettes vendues au Canada, est luimême un fumeur invétéré, mais il a considérablement réduit sa consommation quotidienne de cigarettes et il se propose de cesser complètement de fumer dans un proche avenir.

Agé de 37 ans, le ministre a, au cours des derniers mois, réduit la quantité de cigarettes qu'il fume de deux paquets à un seul par jour. Il fume habituellement les "Export A" à bout filtré, qui comptent parmi les cigarettes ayant la teneur la plus élevée de goudron et de nicotine.

"Mais il est sur le point de cesser de fumer", a souligné l'un de ses collaborateurs.

M. Munro a déclaré lui-même par la suite: "J'ai considérablement réduit ma consommation de cigarettes et j'espère, d'ici la fin de la semaine, sinon plus tôt, avoir arrêté complètement de fumer".

M. Munro a précisé que le goudron de tabac "contient plusieurs substances chimiques irritantes qui peuvent occasionner le cancer ou contribuer à sa formation".

Il a recommandé aux fumeurs de ne pas s'en tenir à la marque comme unique critère pour réduire les inhalations des composants de la fumée de cigarettes dans les poumons. D'autres matières toxiques ou irritantes s'y trouvent, telle que l'oxyde de carbone, dont la présence ne dépend pas de la teneur en goudron et nicotine.

M. Munro croit que l'inhalation de la fumée de cigarette peut être atténuée, si les fumeurs:

* prolongent les intervalles entre une cigarette et une autre.
* prolongent les intervalles entre une bouffée et l'autre.
* n'avalent pas la fumée.
* ne gardent pas la cigarette en bouche entre les bouffées.
* jettent des mégots un peu plus longs, car c'est dans les mégots que se concentrent le goudron et la nicotine à mesure que l'on fume. De sorte que, plus le mégot est court, plus on aura avalé de quantités plus importantes de goudron et de nicotine avec chaque bouffée.
* Bien entendu, dit le ministre, le mieux serait de ne pas fumer du tout.

Le tableau est le résultat d'une étude permanente que fait, pour le compte du ministère, le Dr W.F. Forbes, professeur de chimie et de statistique à l'Université de Waterloo.



Ce n'est sûrement plus qu'une question de jours, tout au plus, avant que l'on ne revoit un spectacle du genre. Déjà l'est du pays a connu quelques tempêtes... Ici en Alberta, l'on jouit de températures exceptionnelles et, sauf dans les régions proches des Rocheuses, il n'y a pratiquement pas eu de chutes de neige.

• TRIBUNE LIBRE •

Suggestions à propos de la télévision française

Nous jouissons depuis quelques années d'un certain nombre d'émisssions en français à la TV, souvent coupées, hélas... Personne ne s'en plaint, alors on nous croit satisfaits, et l'on ambitionne rien de plus...

L'on nous promet, d'autre part, le réseau français dans un avenir prochain (5 ou 10 ans peut-être). Est-ce que nous saurons attendre tout ce temps maintenant qu'il est bien admis que le bilinguisme est officiel partout au Canada, et que l'on admet même le partage 50-50 d'anglais et de français dans nos écoles?

Devrions-nous oser demander le même partage 50-50 à la TV? Tout au moins devrions-nous jouer des mains et des pieds pour obtenir plus de français au réseau existant. Il faudrait convaincre les autorités que ce serait tout aussi avantageux pour eux que pour nous, étant donné les circonstances actuelles au pays.

Ne pourrait-on pas aussi spécifier la programmation que nous souhaitons? Par exemple:

A CHAQUE JOUR -

Une émission au cours de l'avant-midi pour nos petits d'âge pré-scolaire, autre que Chez Hélène qui est une émission conçue et destinée aux petits anglophones;

Une émission au cours de l'après-midi pour les écoliers des contes passionnants, des récits héroïques ou même certain genre de programmes éducatifs puisqu'il est bien connu que les jeunes raffolent de ces émissions;

Une émission, en soirée, choisie avec soin à l'intention des adultes.

Lorsqu'il y a débat ou conférence, ne pourrait-on pas nous donner une traduction simultanée écrite au bas de l'écran?

Je suggérerais, si vous me le permettez, une enquête comme celle présentement en cours (sur l'éducation française) ou, mieux encore, à l'occasion du "blitz", un questionnaire qui pourrait être rempli par chaque famille en même temps que l'on solliciterait leur signature et celles de leurs enfants.

L'on pourrait ensuite présenter cette requête aux autorités de Radio-Canada, dans l'Est, de même qu'aux dirigeants de R-C à Edmonton. Ils pourraient alors voir et lire de 20 à 40,000 signatures de nos gens, ce qui contribuerait peut-être encore davantage à leur ouvrir les yeux que de leur parler d'un chiffre global de 60,000 Canadiens français en Alberta.

Je crois exprimer ici le désir d'un grand nombre de Franco-albertains qui n'ont pas toujours le courage de dire leur opinion personnelle publiquement parce qu'ils souffrent trop intérieurement de leur condition de minoritaire.

Il en résulte - et c'est facile de le faire - que l'on taxe bien facilement cette minorité d'être amorphe.

Il ne faut jamais oublier que nous comptons sur nos associations françaises pour nous donner des orientations, nous aider à agir collectivement.

Une Franco-albertaine

A CHACUN SON EXPRESSION

C'est l'hiver. Il fait très froid dans la cour de la ferme.

Madame Poule et Monsieur Canard se hâtent de rentrer dans le poulailler.

-Brr... dit madame Poule. Il fait un froid de canard.

-Oui, répond monsieur Canard. J'en ai la chair de poule.

APOLLO 8
LUNAR ORBITAL PLAN
PROFILE

L'on aperçoit ci-dessus le plan de la mission Apollo 8 qui doit débuter le 21 décembre prochain pour se terminer le 27. A moins que les Russes n'en réussisse autant avant cette date, il s'agira du plus grand exploit à date dans les annales réussi par l'homme. Il y a peu à dire sur le plan lui-même, bien expliqué ci-dessus, sinon qu'il n'est pas parfaitement à l'échelle. Si les Américains obtiennent autant de succès cette fois qu'ils en ont eu avec Apollo 7, l'on prévoit qu'ils pourront mettre pied sur la Lune à l'automne 1969.

Autre prix de $50,000 de la Banque Royale

Ceux qui apprennent à donner sans compter leur temps, leur argent et leurs efforts, ne sont pas toujours oubliés.

Pour la deuxième année consécutive, la Banque Royale du Canada remettra un prix de $50,000 et une médaille d'or à un Canadien qui, par ses hautes réalisations, aura contribué au bien-être de l'humanité et servi le bien commun.

Depuis plus d'un siècle, les hautes réalisations de nombreux Canadiens ont servi le bien commun et relevé le niveau de bien-être de leur pays et de plusieurs autres pays du monde entier Le but du prix de la Banque Royale est justement de rendre hommage à ces grands collaborateurs de notre civilisation contemporaine. L'an dernier, à l'occasion du Centenaire, c'est le célèbre neurochirurgien, le Dr Wilder Penfield, de Montréal, qui avait mérité ce prix.

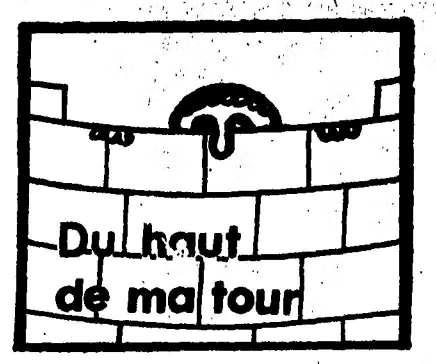
Cette année, les candidatures doivent être présentées au secrétaire du jury avant le 28 février 1969. Il faut les adresser au jury du prix de la Banque Royale, Case postale 1102, Montréal 101, P.Q.

Heures de circulation Jasper-Lac Louise

M. William McKim, directeur régional pour l'Ouest de la Division des Parcs nationaux et historiques, a annoncé au cours de la semaine dernière qu'à compter du 25 novembre - donc depuis lundi dernier - la circulation sur la route Jasper-Banff sera limitée aux heures suivantes: entre 8h. a.m. et 9h. p.m.

Les postes de contrôle sont situés l'un à 59 milles au sud de Jasper et l'autre à 64 milles au nord du Lac Louise. L'on avise aussi les conducteurs d'automobiles (ou camions) qu'il leur faut absolument calculer un minimum de 1-1/2 heure de route au moment de quitter Jasper ou le Lac Louise; on les avise aussi que leur véhicule doit absolument être pourvu de pneus d'hiver (en bonne condition) ou de chaînes.

CARTES PROFESSIONNELLES



Petit rappel à ceux qui ont peur des voyages par avion: Les hôtesses de l'air d'une ligne américaine, dès que l'appareil a touché le terrain, disent à leurs passagers: "La partie la plus sûre de votre voyage est achevée. S'il vous plaît, conduisez prudemment pour rentrer chez vous."

*****

En voilà une qui fera les délices des étudiants... Neuf professeurs d'université se sont présentés au baccalauréat, à Sydney, Australie, à titre de test, en même temps que 20 élèves réguliers. 19 des candidats authentiques ont été reçus. Tous les professeurs ont lamentablement échoué à l'examen!

*****

La Société Mater Christi nous prie de vous annoncer que sa prochaine Heure Sainte mensuelle aura lieu à Edmonton, au Atonement Home, 11035 - 92e rue, lundi le 2 décembre prochain à 8h. p.m.

Les membres et autres personnes intéressées sont priées d'en prendre note.

L'éducation progresse, le taux d'accidents baisse

L'an dernier, le taux national des accidents de la route s'est amélioré avec l'intensification de deux grands programmes d'éducation du conducteur, a-t-on affirmé à l'assemblée annuelle du Conseil canadien de la sécurité routière.

Dans son rapport annuel, le directeur général, M. P.J. Farmer, a noté que, malgré une légère augmentation du nombre des accidents des décès et des blessures, le taux pour 100,000,000 de milles-véhicules parcourus a baissé.

"Nous sommes portés à croire que les Canadiens s'intéressent plus activement à la sécurité", a-t-il dit.

Dans son exposé des nombreuses activités du Conseil, M. Farmer a particulièrement insisté sur le développement bénéfique de deux grands programmes: l'Education du conducteur dans les écoles secondaires et le Cours de conduite préventive, qui concourent réellement tous deux à réduire le taux des accidents.

Des cours du premier programme se donnent dans six provinces:

Nouvelle-Ecose - 75 cours dans 52 écoles; les cours sont accessibles gratuitement à tous les élèves des écoles professionnelles.

Nouveau-Brunswick - cours donnés dans 11 circonscriptions scolaires; le cours deviendra matière obligatoire.

Ile du Prince-Edouard - cours para-scolaire dans toutes les écoles secondaires.

Québec - cours disponible dans les écoles professionnelles; deviendra matière obligatoire.

Ontario - obligatoire dans les écoles professionnelles; disponible dans 303 des 555 écoles secondaires.

Saskatchewan - matière facultative dans toutes les écoles secondaires.

En outre, la formation de professeurs-moniteurs de conduite automobile pour ces cours se développe. Un total de 436 autres professeurs ont été formés cet été, ce qui porte le total des professeurs qualifiés à 2,025.

Le Cours de conduite préventive connaît une expansion rapide depuis que le C.C.S.R. l'a pris en charge au début de l'année.

Des organismes coopératifs provinciaux ont été établis, des formateurs de moniteurs et des moniteurs ont été formés et des cours se sont tenus dans tout le pays.

Du 1er janvier au 30 juin, 83 formateurs de moniteurs et 302 moniteurs de cours ont été formés et un total de 19,234 élèves ont reçu un enseignement sur la conduite préventive. Ces chiffres portent à 35,103 le total national des diplômés du Cours, même si le programme n'en est vraiment encore qu'à ses débuts.

Autre étape vers la création d'une seule province maritime

par Don ANGUS

HALIFAX - Lorsque les hommes politiques de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard se réunirent à Charlottetown, 1864 pour discuter de la possibilité d'unifier les trois colonies de la côte de l'Atlantique, des délégués non invités du Québec et de l'Ontario changèrent le sujet des discussions pour parler d'une fédération plus grande, idée qui amena la naissance de la Confédération canadienne en 1867.

Cela mit fin à l'idée d'une seule province maritime, mais depuis lors, la question a été reprise et discutée localement plusieurs fois sans aboutir à un résultat.

On vient cependant de relancer l'idée et, d'ici 1970, les trois provinces prévoient recueillir des données menant à des recommandations importantes. La première étude professionnelle en ce sens a été entreprise cette année, commanditée conjointement par les gouvernements des Maritimes et d'après un projet de Fred Drummie, ancien conseiller économique du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

John Deutsch, principal de l'université Queen's et ancien président du Conseil économique du Canada, agit comme conseiller spécial au projet. Il dirigera l'enquête et aidera à l'organisation générale de l'étude, qui promet de ne pas être une mince tâche.

Ligne de direction

M. Drummie hésite à commenter les détails de l'étude et de ses objectifs avant d'avoir établi une bonne ligne directrice, mais il explique que ce que M. Deutsch et lui-même trouveront ne mènera pas nécessairement à une fusion politique.

"Pour avoir une union des Maritimes, point n'est besoin d'une capitale, dit-il. On peut songer à plusieurs sortes d'intégration et de coopération. Il existe déjà des dizaines d'organismes unifiés... Là se trouve peut-être la réonse..."

L'un de ces "organismes unifiés", le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, laisse entendre que "l'union politique, si elle se fait, sera un résultat plutôt qu'un premier principe".

"Ce sera le point culminant de la coopération entre les gouvernements et l'intégration extensive de services, plutôt que le résultat d'une décision préalable.

"Il est à espérer, dit un communiqué du Conseil, que l'étude indiquera les domaines où une coopération plus étroite entre les provinces serait désirable, et également les secteurs où l'intégration des services donnerait de meilleurs résultats à un coût moindre."

Telle est également l'opinion d'un professeur de science politique de l'université Dalhousie, de Halifax.

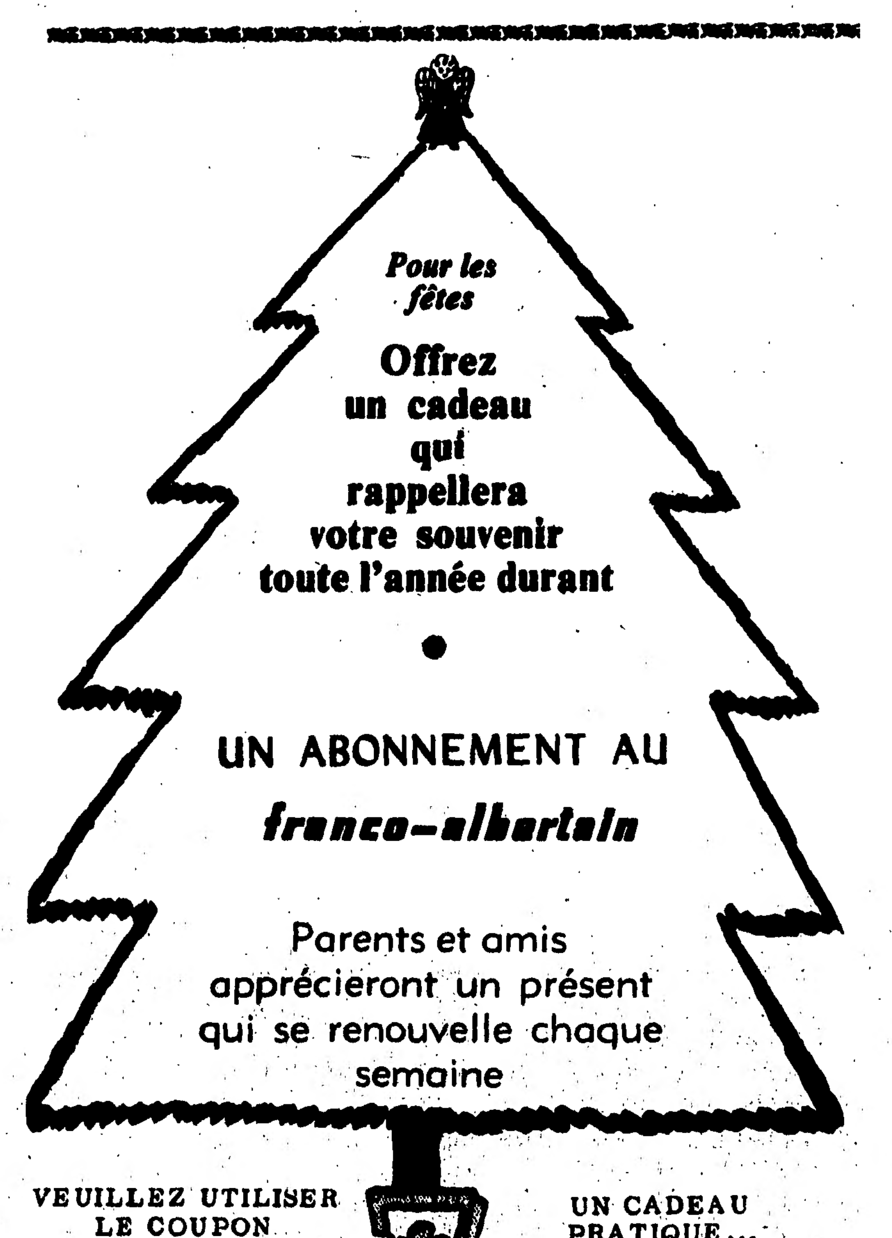
Murray Beck exprime ses "doutes sur le sens pratique de cette proposition, politiquement".

Une seule voix

Le professeur Beck reconnaît cependant un avantage certain au fait de présenter une voix unifiée sur les questions régionales.

"Une seule et même voix pour trois provinces serait plus efficace que trois voix séparées", dit-il.

Cette voix serait celle de 1,495,000 personnes; 760,000 en Nouvelle-Ecosse, 625,000 au Nouveau-Brunswick et 110,000 dans l'Ile du Prince-Edouard.



EDITORIAL

Efforts renouvelés et à poursuivre

L'A.C.F.A. vient de faire pression, une fois de plus, auprès des autorités concernées pour que soit étendu à l'Alberta, dans le plus bref délai, le réseau français de télévision de la Société Radio-Canada. Cette fois, ce sont MM. le Juge André Déchêne et Gérard Diamond qui, au nom de l'Association et de la population franco-albertaine qui en avait émis le voeu sous forme de résolution adoptée au congrès de Calgary, ont présenté un nouveau Mémoire au Conseil de la radio-télévision canadienne qui tenait des audiences publiques à Ottawa. A notre connaissance - et nous n'avons pas fait de recherches - ce doit être le troisième ou quatrième mémoire présenté dans le même sens (possiblement davantage); il vient donc compléter un dossier déjà bien rempli, comportant d'ailleurs de nombreux textes de résolutions adoptées à divers congrès et d'innombrables démarches collectives ou privées, le tout soumis à l'attention des autorités de Radio-Canada.

Nous espérons, comme chacun sans doute, que ces efforts renouvelés donneront finalement le résultat souhaité, mais quand?

Ne dit-on pas que "chat échaudé craint l'eau froide"? Vous souvenez-vous des promesses selon lesquelles la tv française serait inaugurée en janvier '68? L'on sait d'ailleurs qu'il y a peu à faire pour que tout le mécanisme nécessaire soit en place à la succursale de la Société à Edmonton... N'a-t-on pas affirmé aussi qu'un canal avait été assigné à la nouvelle station française? Nous n'avons pourtant toujours rien!

L'on ne s'étonne pas que le président de Radio-Canada ait déclaré, lors de la dernière audience du CRTC à Ottawa, le grand principe de la priorité d'une télévision dans les deux langues officielles, partout au Canada. C'est presque routinier!

L'on sait fort bien cependant que de tels propos ont déjà été tenus auparavant et que, de fait, la grande priorité à la Société d'Etat... c'était beaucoup plus l'avancement technique, l'acquisition de matériel "dernier cri" que tout le reste! Nous n'avons malheureusement que bien peu de preuves qu'il n'en soit toujours ainsi... Et M. Davidson - pas plus d'ailleurs que quiconque à Radio-Canada - ne semble prêt à rendre publiques "les priorités à même LA priorité"... savoir OU et QUAND l'on se propose d'établir de nouvelles stations rattachées au réseau français de télévision de la Société. Une telle attitude est-elle nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme? Nous qui payons nos taxes autant que les autres, ne pouvons-nous savoir quand elles vont servir aussi nos besoins?

Sans doute ne faut-il pas préjuger de rien... mais M. Davidson lui-même semble nous avoir (involontairement) donné certains indices. Au cours d'une allocution qu'il prononçait devant les membres du club Kiwanis d'Ottawa le 6 septembre dernier, il a clairement laissé entendre qu'il n'y aurait de télévision française dans l'Ouest que le jour où il y aura un système de télécommunications par satellite. Or, à la même date à peu près, paraissait dans la revue "Canadian Electronics" un article sur le sujet. On pouvait y lire, entre autres choses, ce qui suit:

"The Government's White Paper on the subject earlier this year suggested a 1971 target date for the orbiting domestic communications satellite".

Il est facile d'établir le lien entre les deux idées...et encore faut-il ajouter l'idée émise dans l'article qu'il est "fort possible que le nouveau système ne fonctionne réellement que deux ans après son établissement"... ce qui nous amène à penser que la télévision française, pour nous, c'est pour 1973, et pas avant, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse!

Voilà pourquoi nous ne prêchons pas d'optimisme! Mais faut-il pour autant "se laisser faire" en attendant? Bien au contraire!

Il ne faut surtout pas cesser de faire pression, les accentuer même. En ce sens, la suggestion faite par une lectrice (voir "Tribune Libre") de commencer dès maintenant une pétition portant les signatures du plus grand nombre possible d'Albertains nous paraît excellente. Et sans doute faudra-t-il harceler Radio-Canada le plus possible et sur tous les fronts possibles, pour au moins obtenir qu'elle se compromettre publiquement, une fois pour toutes, sur ses intentions réelles touchant le prolongement de son réseau français de télévision chez nous.

Enfin, rappelons que si nous n'avons jusqu'ici mentionné que la télévision française, ce n'est pas le seul problème qui existe. Le sud de la province, et particulièrement la région de Calgary, n'a même pas de radio française...

Jamais l'on ne nous fera avaler qu'il faille demeurer serfs d'une poignée de directeurs d'une Société d'Etat; si servitude il doit y avoir, elle est sûrement à l'inverse, et ceux qui ont accepté ces directorats devraient le savoir!

Jean-Maurice OLIVIER



Le Conseil de la vie française en Amérique a reconnu les mérites de deux serviteurs infatigables de la langue et de la culture françaises, MM. J.-Ernest Laforce (à droite) et José Delaquerrière. Le premier a reçu les insignes de l'Ordre de la fidélité française, le second la médaille d'or du Conseil. La manifestation s'est déroulée dans les salons de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, société dont M. Laforce a été président général. L'immeuble, connu sous le nom de Monument national, abrite le théâtre où M. Delaquerrière s'est pendant longtemps produit avec brio. L'éloge des récipiendaires a été fait par le Chancelier du Conseil, Mgr Adrien Verrette, en présence d'un important groupe d'invités.
(Photo Le Devoir par Keystone)

Tout, tout sur Napoléon

L'empereur avait deux doigts dans son gilet, l'autre main dans le dos, un bicorne posé à l'envers, des pans de redingote, une petite taille, de grandes bottes, et avec ça il était solidement campé sur le monde.

Napoléon repose aujourd'hui aux Invalides. Il n'était pas invalide, mais il aurait pu l'être.

Napoléon Ier naquit le dernier, mais peu à peu il rattrapa et dépassa ses frères et soeurs qui ne devenaient que rois et reines et lui empereur... Comme il était Corse, il donnait des bouts d'Europe à toute la famille.

Napoléon ne partait jamais à la guerre sans son dernier carré. A la fin, à Waterloo, il n'y eut plus que le dernier carré. La Grande Armée était devenue toute, toute petite, c'était triste. Les Anglais dirent au dernier carré de se rendre. Alors Cambronne, en colère, leur dit le mot qu'on ne doit pas dire, et les Anglais, qui sont très polis, se sauvèrent.

Napoléon et Jeanne d'Arc sont les deux plus grands hommes de notre histoire, mais Jeanne d'Arc sacrait et pas Napoléon.

Quant les soldats étaient morts sur le champ de bataille, Napoléon leur disait: "Soldats, je suis content de vous", et alors il y en avait tout de même un ou deux qui se redressaient pour crier: "Vive l'Empereur", et qui retombaient morts.

La retraite de Moscou. - Pour boire, les soldats n'avaient que de la neige, pour manger de la neige, pour coucher de la neige, pour marcher de la neige, pour mourir de la neige, et pendant ce temps-là, tout Moscou brûlait.

Ses soldats nommèrent Napoléon caporal, ce qui pour un général est le grade le plus difficile à obtenir, tandis que pour un caporal, c'est le contraire.

Napoléon ne comptait plus ses victimes, ce qui fait que les historiens ont beaucoup de mal à s'y retrouver.

Pour enfoncer ses adversaires, Napoléon créa un corps d'élite, la Légion d'honneur. Les cantinières s'appelaient des rosettes dont le nom est resté aux vieux messieurs.

Aujourd'hui il y a encore des chevaliers de la Légion d'honneur, mais ils n'ont plus ni cheval ni honneur.

Quand il était général, Napoléon avait des yeux brillants et brûlants qu'on appelait les pupiles de la nation.

Contre lui, Napoléon avait des millions d'Autrichiens, d'Anglais, d'Européens, de chevaux, de fusils, de canons, qui forcément finirent par attaquer le moral de l'armée.

(Extraits de l'Humour vert, de Claude Sergent, Collection: "Rire rire rire" Editions Buchet-Chastel.)

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

reflexions

Le magistère dans l'Eglise

Dans un quotidien du matin, cette semaine, une lettre ouverte venant de Québec. Ses auteurs, visiblement angoissés et agressifs sur les bords, s'en prenaient à nos évêques, qu'ils accusaient de semer la confusion dans les consciences, avec leur Déclaration de Winnipeg sur "Humanae Vitae".

Cette lettre traduisait assez bien, je pense, un malaise qui n'est pas exceptionnel, chez nous; je m'y attarderai donc, aujourd'hui. Superficiellement et comme en rase-mottes, à mon grand regret. Il y faudrait des pages et des pages, s'agissant, ici, du Magistère dans l'Eglise et de l'éternelle dialectique "autorité-liberté" dans cette même église.

Il faudrait, tout de même, souligner encore une fois que nos évêques ont pris fait et cause pour le projet essentiel du Pape, qui était de "sauver l'amour", esquinté par l'égoïsme et contré par la vague d'hédonisme débridé qui risque, actuellement de submerger le monde occidental. Ils ont également marqué leur accord avec certains postulats de l'Encyclique: celui, par exemple, d'une liaison existentielle entre la sexualité (prise dans sa pleine acceptation: coeur, esprit et corps et la fécondité: le respect de la vie est une valeur qui fait la dignité profonde de l'homme. S'ils avaient, au cours de Vatican II, reconnu que la construction patiente de l'amour conjugal constituait "une vraie fin du mariage", ils avaient également affirmé que "l'enfant apparaît comme le couronnement et le sommet de l'amitié conjugale". Ils n'éprouvaient aucunement le besoin de se contredire et de contredire le Pape, qui avait, personnelement, entériné les Déclarations de la "Constitution Pastorale" sur l'Eglise dans le monde de ce temps.

Et c'est en demeurant fidèles à cette Constitution qu'ils ont donné le feu vert à un jugement prudentiel dit la conscience, chez les chrétiens réfléchis, au sujet de l'utilisation éventuelle de moyens artificiels de planification des naissances. La Constitution dit, en effet, ceci: "Lorsqu'il s'agit de mettre en accord l'amour conjugal avec la transmission responsable de la vie, la moralité du comportement... doit être déterminée selon des critères qui *respectent*, dans un contexte d'amour véritable, la signification totale d'une donation réciproque et d'une procréation à la mesure de l'homme..."

On ouvrait, ainsi, une piste nouvelle sur les moyens de juger de la moralité des techniques. Si la minorité conciliaire obtenait la mention de "nature" à laquelle elle tenait, la majorité précisait qu'il ne s'agissait pas de la "nature physiologique" mais de celle de l'homme et de la femme dans cette relation spécifique d'intersubjectivité qu'est l'amour entre époux. A parler plus simplement, cela veut dire que la moralité d'une rencontre amoureuse, entre époux, *ne tient pas nécessairement* à la non-utilisation d'une technique artificielle mais d'abord et rigoureusement à la qualité du dialogue spirituel et permanent, dont la fusion physique apparaît comme la signature. Pilule ou pas, des époux qui "signent des chèques pas de fonds (N.S.F.) ne sont *pas dans la ligne de la moralité conjugale*.

Juridiquement parlant, le Magistère dans l'Eglise peut être de la compétence du seul Souverain Pontife. Mais si l'on considère "l'être ontologique profond" du Magistère, défini par Vatican II, ils s'inscrit aussi dans une dimension de collégialité. Nos évêques, et ceux d'autres pays comme la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, ont joué le jeu de la collégialité: se mettant à l'écoute du Peuple de Dieu, travaillé aussi par l'Esprit, ils ont éprouvé le besoin d'assouplir les interprétations trop rigoureuses du légalisme littéral qui tue. C'est l'esprit qui fait vivre.

Il ne sera, sans doute, pas sans intérêt de reproduire, ici, le passage d'une note remise à Mgr Carter, président de l'Assemblée des évêques canadiens, par le Délégué Apostolique: "J'ai maintenant le plaisir de communiquer que le Saint-Père, d'après ce que m'écrit S.E. le Cardinal Cicognani, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a pris connaissance avec satisfaction du Document".

Ceux qui ont l'habitude du style curialiste sauront que la Déclaration de nos évêques n'a pas été tenue précisément "hérétique" par Paul VI.

Si c'est vrai, comme le prétendait un théologien sérieux comme le Père Haring, que le cher Paul VI a été littéralement "chambré" par une minorité qui n'a jamais vraiment accepté le Concile, on peut croire que le Pape commence à s'interroger sur la compétence de ses aviseurs immédiats. Mais son projet essentiel demeure; il serait tragique qu'on le balaie de la main, parce qu'on ne peut accepter certaines fausses notes philosophiques ou certaines contradictions internes d'un Document inspiré, chez Paul VI, par un souverain souci de sauver l'homme. En jouant avec le jeu de la collégialité, nos évêques s'inscrivent, merveilleusement, dans la ligne de Vatican II... paraphé par Paul VI, serviteur des serviteurs de Dieu.

Un des combats les plus décisifs de notre temps se joue autour du mariage et de l'amour

"Autour du mariage et de l'amour se joue l'un des combats les plus décisifs de notre temps. De son issue dépendent l'homme et la société de demain", déclare la note pastorale de l'épiscopat français sur l'encyclique "Humanae Vitae".

La note rappelle que le pape, dans son encyclique, "prend position sur un point précis qu'à sa demande le concile n'avait pas traité; c'est pourquoi, bien que ce document ne soit pas revêtu du caractère de l'infaillibilité, les fidèles doivent lui accorder une soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence".

"Nous ne saurions, disent les évêques, prêter trop d'attention à la souffrance des consciences divisées entre leur volonté de fidélité à l'enseignement du pape, et les difficultés quasi insurmontables auxquelles elles se heurtent".

Après avoir rappelé que, dans son enseignement, le pape est guidé par la vision intégrale de l'homme, dans sa vocation terrestre et éternelle, les évêques soulignent "le lien essentiel entre l'union des époux et l'ouverture à la transmission de la vie, dans l'acte conjugal, l'une des expressions privilégiées de l'amour". En conséquence, estiment-ils, "la contraception ne peut, en elle-même, être un bien. Que ceux qui ne partagent pas cette vision du monde songent aux abus que le silence du pape aurait pu provoquer de la part de l'arbitraire des pouvoirs publics, surtout en certains pays."

Cependant, dit l'épiscopat, "il n'est pas question de pousser à une natalité inconsidérée et abandonnée au hasard. L'encyclique demande que la paternité et la maternité soient responsables, rejoignant les enseignements de Vatican II; les époux ont à s'acquitter de leur charge en toute responsabilité humaine et chrétienne et à décider, d'un commun accord, du nombre de leurs enfants".

"On ne saurait, dit la note, méconnaître les difficultés d'application de cet enseignement". Les unes viennent des progrès de la science qui ont renouvelé les données scientifiques du problème sexuel, les autres des ressources économiques, des déficiences de la société telles que l'étroitesse, les conditions de travail et de logement, la séparation fréquente des époux, le climat général d'érotisme.

Orientations pastorales

Après avoir rappelé que "l'homme ne s'avance que patiemment, par échecs et par reprises, sur la route de la sainteté", les évêques abordent les orientations pastorales. De nombreux foyers, disent-ils, ont déjà conformé leur vie conjugale à l'enseignement de l'Eglise et en tirent une source d'enrichissement.

"Il arrive", poursuit la note, "que des époux chrétiens se reconnaissent coupables de ne pas répondre aux exigences que précise l'encyclique. Que leur foi et leur humilité les aident à ne pas se décourager, et surtout qu'ils ne s'éloignent pas des sacrements".

Evoquant la douloureuse tension qui peut exister à l'intérieur d'un couple partagé entre deux devoirs: celui d'obéir aux prescriptions du pape et celui de préserver l'expression physique de son amour, la note pastorale rappelle à ces couples que "le sentiment d'être écartelé entre des obligations contraires se rencontre d'une manière ou d'une autre dans la vie de tous les couples "que c'est en somme l'expérience douloureuse de la condition humaine".

Une autre difficulté plus délicate encore se rencontre chez des époux qui sont en désaccord sur la conduite de leur vie conjugale et l'orientation générale de leur foyer. La note conseille à ceux-ci "le respect de la conscience de l'autre et l'attention mutuelle, voie qui les conduit à Dieu."

Plus malaisée est la situation de catholiques qui ne parviennent pas à comprendre l'enseignement du pape, menant leurs réflexions dans des voies différentes "qu'ils veuillent donc ne pas tenir leurs convictions comme définitivement arrêtées," leur demande la note pastorale, "qu'ils poursuivent leurs recherches sans hésiter de faire part de leurs travaux aux évêques (...) mais qu'ils évitent des polémiques qui jettent le trouble dans les âmes et attisent les divisions de l'Eglise." La note demande ensuite à tous de condamner "dans une unanimité qui ne souffre aucune exception" l'avortement ainsi que tous procédés abortifs chimiques ou mécaniques même s'ils sont présentés comme contraceptifs".

Une prise de position courageuse et nette, souligne-t-on au Vatican

CITE DU VATICAN - On se félicite au Vatican de la courageuse prise de position de l'épiscopat français sur l'encyclique "Humanae Vitae". Ce texte, dit-on, dans les milieux religieux se situe très bien dans la perspective de la vie chrétienne. Il se distingue par le choix de ses termes et correspond point pour point à l'esprit et à la lettre du document pontifical. On est frappé par la netteté avec laquelle les évêques français se prononcent sur le devoir d'accorder une "soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence" à l'encyclique.

On admire en outre dans la déclaration de l'épiscopat français le profond esprit de charité dont elle est imprégnée, et qui fait si bien écho, dit-on, aux sentiments que le pape a manifesté dans son encyclique. Les évêques français ne cherchent pas à se dissimuler les difficultés d'application de l'enseignement papal et en analysent rigoureusement les raisons.

Mais ils font appel à la raison et au coeur des couples chrétiens pour qu'ils se rendent compte que "le sentiment d'être écartelé entre des obligations contraires se rencontre d'une manière ou d'une autre dans la vie de tous les couples" et que "c'est en somme l'expérience douloureuse de la condition humaine".

Paul VI n'a pas pu adopter une solution de facilité, l'épiscopat français le suit dans cette voie mais s'il demande aux prêtres d'enseigner sans ambiguïté la doctrine de l'église, il leur dit qu'ils n'ont pas à condamner. On relève aussi, comme un témoignage de l'esprit dans lequel les évêques cherchent à agir sur les consciences, le passage dans lequel il est dit: "Il arrive que des époux chrétiens se reconnaissent coupables de ne pas répondre aux exigences que précise l'encyclique. Que leur foi et leur humilité les aident à ne pas se décourager, et surtout qu'ils ne s'éloignent pas des sacrements".

Donc, comme dans le document papal, pas d'anathèmes pour les défaillants, mais des paroles d'amour et de compréhension et l'appel à un effort de perfectionnement pour aider à trouver la solution à la question de la natalité laquelle "ne peut pas être considérée et abandonnée au hasard".

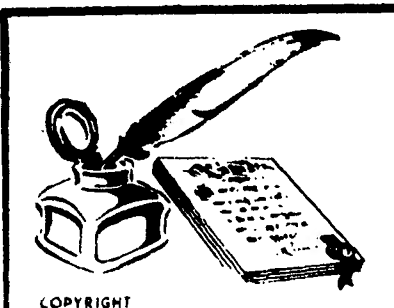
Tout est excellent dans ce document, conclut-on en substance dans les milieux ecclésiastiques, où l'on considère que l'Eglise de France a su, comme tant de fois dans le passé, être un exemple pour le peuple de Dieu.

Les prêtres mariés pourront exercer certaines charges

HAARLEM, Pays-Bas - Les évêques des Pays-Bas, réunis en assemblée à Haarlem, se sont prononcés sur différents problèmes ayant trait au célibat des prêtres.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, les évêques déclarent qu'ils continueront à maintenir les prêtres mariés ou ayant annoncé leur intention de rompre avec le célibat dans certaines charges bien délimitées de leur fonction sacerdotale, et notamment de stimuler ces prêtres à poursuivre leur tâche quand ils ont "charge d'âmes".

D'une manière générale, les évêques sont résolus à continuer à rechercher toutes les possibilités pour ces prêtres de poursuivre leur tâche dans les domaines où cela est possible, ainsi qu'il leur avait été demandé à l'issue de l'assemblée des prêtres néerlandais, qui s'est tenue le mois dernier.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

COPYRIGHT

Conflit entre l'avocat et son client...

Q. Ayant été accusé de conduite d'une automobile en état d'ivresse, j'ai alors pris rendez-vous avec un avocat à qui j'ai raconté mon histoire et à qui j'ai versé $200. pour ma défense. Il m'a conseillé de me déclarer non coupable, mais de ne pas témoigner moi-même car les faits que je lui avais révélés suffiraient à me concamner. Je lui ai alors dit que je donnerais à la Cour une autre version de ce qui s'était passé, ce à quoi il m'a répondu que c'est lui qui prenait charge du procès et qu'il ne me permettrait pas de témoigner. Je veux dire au juge ce qui s'est passé, mais mon avocat refuse de me défendre, tout en gardant mon argent! Et je n'ai pas les moyens de retenir les services d'un autre avocat. Comment puis-je le forcer à défendre ma cause, ou tout au moins à me remettre mon argent? Veuillez ne pas publier mon nom.

R. Votre avocat a parfaitement raison car, si je comprends bien, quand il vous a dit que votre témoignage servirait à votre condamnation, vous lui avez alors dit que votre témoignage serait différent. Un avocat n'a pas le droit, d'après le code d'éthique de sa profession, de permettre à un témoin de porter un témoignage qu'il sait être faux, et ce, sous peine d'être rayé du Barreau. Cela fait partie intégrale de notre Droit. Et tous les témoignages sont donnés sous serment, ce qui veut dire que vous pourriez vous-même être accusé de parjure pour avoir porté faux témoignage.

Le plaidoyer de culpabilité ou de non culpabilité n'est cependant pas fait sous serment. Quand vous vous déclarez non coupable, vous dites simplement à l'avocat de la Couronne "C'est à vous de prouver le contraire". Et cela ne lui sera peut-être pas possible; règle générale, il est très rare qu'il y ait avantage à se déclarer coupable.

Dans le cas précis que vous me posez, il n'y a aucune manière d'obliger votre avocat à accepter votre cause sauf de la façon honnête qu'il veut utiliser. Vous devriez donc retourner le voir et vous mettre entre ses mains. Pour ce qui est des honoraires que vous lui avez payés, cela crée une situation un peu douteuse, mais je ne crois pas qu'il vous soit possible de recouvrer cet argent. Vous avez payé l'avocat pour vous défendre, il est apparemment consentant à le faire, de façon certainement très correcte, ce qui prouve un excellent jugement de sa part.

Héroïsme filial

L'oncle Hector est coléreux. Il a giflé Paulette. Honteux, il lui a donné un dollar pour acheter son silence et sécher ses pleurs.

Huit jours après, Paulette vient le voir:
- Que veux-tu?
- Deux gifles, mon oncle.
- Hein? Quoi. Tu te moques...

L'oncle Hector lève son gros poing. Paulette frissonne et murmure:

- Si c'est toujours le même prix.
- Qu'est-ce à dire?
- Il manque deux dollars à maman pour le boulanger...

L'oncle Hector mord sa moustache:
- Embrasse-moi petiote, je te payerai double.

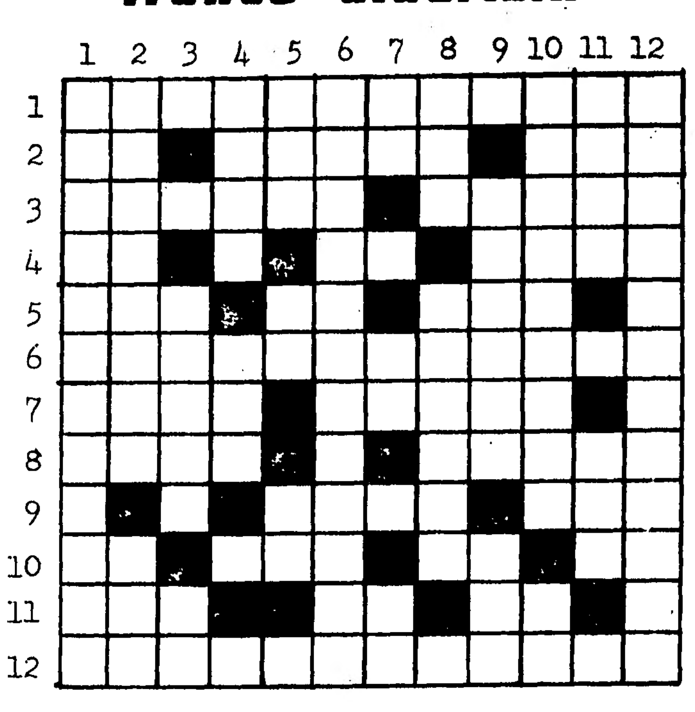
Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 29 novembre
M. Philippe Caouette, Bonnyville
M. Gérard Moquin, Bonnyville
M. Gabriel Noël, Guy
M. Fernand Ouellette, St-Paul
M. Raymond Tellier, Edmonton
M. Eugène Tremblay, Lafond
SAMEDI, 30 novembre
Mme Lucienne Bérubé, Edmonton
M. Lucien Durand, Edmonton
M. André Gaudet, Fort McMurray
Sr Marie-Thérèse Laberge, s.c.e., Bonnyville
M. Ubald Leblanc, Beaumont
M. J.-L. Rousseau, Morinville
M. Guy Simard, Falher
Sr Lucie Paquet, f.j., Pincher Creek
DIMANCHE, 1er décembre
M. Jean-Charles Dallaire, Hinton
Mme Marguerite Dubuc, Edmonton
Mme Laura Duteau, Edmonton
M. Walter Fagnan, St-Paul
M. André Labrie, Girouxville
M. Marcel Fagnan, Edmonton
M. Léo Plouffe, Bonnyville
Sr Adélina Robichaud, f.j., Lewiston, USA
Sr Suzanne Baron, c.s.c., Maillardville
M. Roger Parent, Jean-Côté
M. Philippe Parent, Jean-Côté
LUNDI, 2 décembre
Mlle Vivianne Doucet, Edmonton
M. Gilbert Langlois, Edmonton
MARDI, 3 décembre
M. Philippe Lavoie, St-Isidore
Dr Cecil Marriott, Edmonton
Mlle Françoise Richer, Edmonton
Sr Juliette Villeneuve, s.c.e., Trochu
MERCREDI, 4 décembre
M. Bernard Bergeron, St-Isidore
R.P. Colin Levangie, o.m.i., St-Albert
M. Paul Soulodre, High-Level
Sr Marie-Cécile Poirier, c.s.c., Edmonton
JEUDI, 5 décembre
M. Roger Gobeil, Beaumont
Mme Annette Parrent, Clyde
M. John Warzonek, Guy

Le Chapelet à CHFA

28- Pour leurs parents défunts, familles Vianney Limoges et J.P. Lessard, McLennan
29- Monsieur l'abbé Baril, McLennan
30- Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Lieu où l'on élève les escargots.
2 - Négation * Du verbe lier * Unité monétaire bulgare.
3 - Intervalle mélodique de trois tons * Du verbe crever.
4 - D'un verbe gai * Term. d'inf. * Prénom masculin.
5 - Dans la rose des vents * Adj. poss. * Prénom féminin.
6 - Auteur de pamphlets.
7 - Chef des Métis révoltés * Trouble électrique de l'atmosphère, accompagné d'éclairs et de tonnerre.
8 - Sorte de boîte qui sert à conserver un objet * Non, non pas.
9 - Estrade pour les combats de boxe et de lutte * Enleva la vie brutalement.
10 - Outil de la couturière * Maison de campagne * Pron. pers. * Mesure itinéraire chinoise.
11 - Royal Canadian Army * Adj. poss. * Fleuve d'Italie.
12 - Caractère européen.

VERTICAL
1 - Prendre la résolution de faire une chose et la commencer.
2 - Instruisait un serin avec la serinette * Ancien bouclier.
3 - Oiseaux d'Australie, à plumage gris * Altesse Royale.
4 - Nom de la plus grave des voix de femme * Double fait à une étoffe.
5 - Rivière, en espagnol * Son Honneur * Coup de baguette.
6 - Personne qui dresse les généalogies des familles.
7 - Conj. * Term. d'inf. * Fleuve côtier de France.
8 - Rendre vivement la pareille * Etendue d'eau peu profonde, stagnante, pl.
9 - Bande de terre qui borde une étendue d'eau plus ou moins importante * Tête d'une tige de blé.
10 - Du verbe élever * Charpente du corps humain.
11 - Fit des rêves, des songes * Aucun, pas un.
12 - Livre contenant les évangiles de toutes les messes.

solution à la page 11

Tra(du)ction
Le maître interroge un élève: "Mettez-moi la phrase "le cheval tire la voiture" à l'impératif". Et l'élève répond fièrement: "Hue!"





Avec les villes qui s'agrandissent sans cesse et la consolidation des villages, il est de plus en plus rare de retrouver ces "petites gares" de l'ancien temps avec leur "tortue" au centre de la place, le chef de gare, son fanal, etc. Autres temps, autres moeurs...



On échange en petits groupes à la Catéchèse aux Adultes de Falher - Lors de la 21ème catéchèse aux adultes, le Père Joseph Forget était le conférencier, Mlle Marie-Renée Monfette, présidente et le Père Clément Richer, animateur de la discussion. Près de 120 personnes ont participé à cette rencontre qui eut lieu le 19 novembre dernier.

La 31ème catéchèse aura lieu mardi prochain, le 3 décembre et on y discutera sur la Bible. On se pose souvent des questions sur ce livre: "Pourquoi ce livre est-il si important? Comment peut-il nous servir aujourd'hui? Etc..." A cette rencontre, comme pour les autres rencontres, les participants auront l'occasion de donner leurs opinions et de questionner aussi.

Cette rencontre sera sous la présidence de Mlle Yolande Labbé et le conférencier sera le Père Renée Bélanger.

Vous êtes donc les bienvenus à cette 31ème catéchèse aux adultes qui aura lieu le 3 DECEMBRE PROCHAIN à 8 heures p.m., à l'Ecole Routhier à Falher.

VIENT DE PARAITRE
AUX PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL

Atlas de la Nouvelle-France

par Marcel TRUDEL

Cet Atlas de la Nouvelle-France est le fruit d'une refonte complète de l'Atlas historique du Canada français, des origines à 1867, du même auteur, publié aux Presses de l'Université Laval en 1961.

Ce nouvel Atlas, enrichi de nouvelles cartes sur le régime français, réunit maintenant une collection des plus importantes cartes de la Nouvelle-France (entendant par là les terres françaises de l'Amérique du Nord).

De plus, chaque carte est accompagnée d'un commentaire (utilité générale de la carte pour la connaissance de la Nouvelle-France, données importantes à faire ressortir, points d'intérêt particulier) qui en rend la consultation plus aisée. Ces commentaires sont en langue française et en langue anglaise.

Précédé d'une introduction qui réunit huit cartes antérieures à la première apparition de la Nouvelle-France, l'ouvrage est divisé en six parties:

la Nouvelle-France du XVIe siècle: 19 cartes

la Nouvelle-France du XVIIe siècle: 12 cartes

la Nouvelle-France du XVIIIe siècle: 19 cartes

la conquête de la Nouvelle-France: 9 cartes

le peuplement de la Nouvelle-France laurentienne: 14 cartes

les villes de la Nouvelle-France: 14 cartes.

Devant l'intérêt que l'on porte de plus en plus à l'étude de l'Amérique française, cet Atlas constitue un instrument de recherche précieux. Il rend accessible la consultation de cartes anciennes et contribue à une plus grande connaissance et une meilleure compréhension de son histoire.

Les Presses de l'Université Laval, ATLAS DE LA NOUVELLE-FRANCE / AN ATLAS OF NEW FRANCE, 9 x 11, 224 pages, 95 cartes, 1968, cartonné, $5.00.



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention du contenu seront reçues au bureau du Directeur régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, C. P. 219, Edmonton 15, Alberta jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 19 décembre 1968, pour des "REPARATIONS AU CINQUIEME ETAGE DE L'EDIFICE FEDERAL A EDMONTON, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère des Travaux Publics, 9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P.W. Walters,
Directeur régional.

EDO#45

LEGAL

Le 8 novembre dernier est décédé à Shawinigan, Qué., M. Emile L'Heureux, âgé de 81 ans. L'inhumation eut lieu le 11 novembre, jour du Souvenir.

Le défunt laisse dans le deuil six enfants, 4 filles et deux garçons Ce sont: Soeur Clothilde L'Heureux, s.a.s.v. de l'Ontario, Soeur Marie-Marguerite Colona (Madeleine) de Albany, N.Y., Mme Marcel Sévigny (Françoise), Mme Jean-Marie Baril (Cécile), MM. Joseph et Jean-Paul.

Le défunt laisse aussi plusieurs petits-enfants ainsi que 5 frères et deux soeurs: Oscar de Beaumont, Ernest d'Edmonton, Philippe du Lac LaBiche, Emery et Joseph de Legal, Mme Victor Gravel (Rosanna) et Mme Arthur Vallée (Rosie) toutes deux d'Edmonton.

S'étaient rendus aux funérailles, venant de l'Alberta, M. et Mme Joseph L'Heureux de Legal, M. et Mme Ernest L'Heureux d'Edmonton, M. et Mme Oscar L'Heureux de Beaumont, M. Emery L'Heureux du Château Legal ainsi que M. Philippe L'Heureux du Lac LaBiche.

BEAUMONT

Il y a eu mariage le 16 novembre dernier entre Rémi LeBlanc, fils de M. et Mme Conrad LeBlanc de Beaumont et Mlle Claire Jocelyne L'Abbé, fille de M. et Mme Joseph L'Abbé de Falher. Plusieurs parents de Beaumont se sont rendus au mariage célébré à Falher. Nos voeux les plus sincères de bonheur aux jeunes époux.

*****

Sont présentement hospitalisés pour quelques jours, Mmes Henri Hinse et Michel Bérubé; prompt rétablissement à chacune.

*****

Le curé de la paroisse poursuit, cette semaine, la visite paroissiale et il va sans dire que les familles sont toutes heureuses d'accueillir leur pasteur.

*****

Il y a eu assemblée des Dames de Ste-Anne à la résidence de Mme Alex Bérubé. Il fut question des activités de l'année et aussi du commencement d'une nouvelle série de cours de catéchèse.

*****

Mlle Juliette Gobeil est partie par train samedi dernier pour aller visiter son frère Richard en Colombie; il se peut qu'elle y demeure pour toute la durée de l'hiver. Bon voyage et plaisant séjour.

*****

Les jeunes de l'école ont récemment vendu des billets pour le tirage d'une "Boîte de Surprises" dont les bénéfices iront au profit des missions. C'est Mme Dollard Gobeil qui en fut l'heureuse gagnante.

ST-JOACHIM

Lundi soir dernier, une cinquantaine de personnes assistèrent à une conférence qui fut donnée sur SERENA (Service de Régulation des Naissances). M. et Mme Ken Dawson firent alors part de leur expérience dans ce mouvement et leur causerie porta sur deux points:

Le couple et la Science - Le couple et la Conscience.

Ce fut une soirée très enrichissante avec discussions fort intéressantes.

*****

Nous vous rappelons que nous aurons, dimanche prochain, notre Bingo bi-mensuel à 7h. 45 p.m. au Centre St-Joachim. Comme à l'accoutumée, tous y sont cordialement invités.



L'ancien grand patron du Syndicat des Gens de Mer, Hal Banks, aurait définitivement été remercié de ses services au cours de l'été dernier selon des officiers de ce syndicat. D'autre part, il se pourrait fort bien que Banks, qui demeure maintenant à San Francisco, soit extradé au Canada par l'administration Nixon pour faire face à l'accusation de parjure qui pèse contre lui.

Le temps passe vite

Un ami disait à Capus:

-Depuis que je le connais, j'ai vingt ans de moins.

Alors Capus:

-De là à avoir vingt ans de plus, il n'y a qu'un pas...

DONNELLY

Le 16 novembre dernier fut célébré le mariage de Mlle Lucienne Thibault, fille de M. et Mme Arthur Thibault à M. Michel Boucher, fils de M. et Mme Charles Boucher. La célébration eut lieu en l'église du Sacré-Coeur de Donnelly et fut suivie d'une danse et banquet à la Salle municipale de Donnelly.

Mme Arthur Lutz de Vancouver, soeur de la mariée, était Dame d'Honneur et Monique, une autre soeur, Fille d'Honneur; cette dernière était accompagnée d'un ami du marié, M. Denis Garant. Au nombre des personnes présentes, l'on remarquait M. et Mme B. Woolger, Mme Marguerite Dumas et Roger d'Edmonton; M. et Mme Gilbert Mercier de Grande Prairie.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

*****

Mlle Gisèle Maisonneuve est hospitalisée depuis lundi dernier; nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

*****

Cette année, à l'ouverture de notre nouvelle école (Georges P. Vanier) nous avons accueilli 314 élèves de Girouxville, Guy, McLennan, Jean-Côté, Falher et Donnelly. Ils sont répartis comme suit: 65 en 12e, 94 en 11e et 109 en 10e.

D'autre part, les professeurs sont les suivants: Soeur Irène Leblanc, c.s.c., Principale, Mme Lilianne Béland, vice principale et Art dramatique, M. D. Garrett, vice-principal, Géographie et Culture physique, Sr Thérèse Laurion, c.s.c., Cours commerciaux, M. B. Barnes, Cours commerciaux, M. M. Williams, Mathématiques, MM. G. Mackenzie et W. Loiselle, Art industriel, M. V. Gouender, Anglais, Mme E. Clark, Art culinaire, Sr Lucienne Lacombe, c.s.c., Etudes sociales, Sr Lucille Charest, c. s.c., Français et Cours d'art, Sr Juliette Larose, c.s.c., Couture, Mme S. Frey, Sciences, Sr Cécile Bourgeois, c.s.c., Musique, R.P. Forget, o.m.i., Etudes sociales, Psychologie et Directeur d'Orientation, Sr M. Villeneuve, c.s.c., Français, M. A. Rey, Bibliothécaire, Mme Régine Cloutier, 2e année (23 élèves) et Mlle Lucille Leblanc, 1ère année (23 élèves).

Mémoire de l'A.C.F.A. au Conseil de la Radio-Télévision canadienne

L'Association canadienne-française de l'Alberta est le porte-parole des francophones de cette province. Son but principal est de répandre par tous les moyens possibles, chez les francophones, ce qui est de nature à favoriser la culture française. Elle aide également à grouper les Franco-albertains, tant au point de vue économique, national, social que linguistique et scolaire.

Parmi ces moyens, l'Association a toujours attaché une importance capitale à la radio et à la télévision. En raison du statut bilingue du Canada, elle a toujours cru que les autorités fédérales avaient l'obligation de fournir ce double service à tous les groupes francophones suffisamment importants. Ses premières démarches en ce sens remontent à 1932 et, elles étaient faites auprès de la Commission canadienne de radiodiffusion. Les divers gouvernements qui se sont succédés à Ottawa, tout comme la Société canadienne de la radiodiffusion et la Société Radio-Canada, n'ont jamais démenti la justesse de ces réclamations.

En 1940, devant l'évidence que nous ne pouvions pas compter sur la Société d'Etat pour financer l'établissement d'un poste de radio, l'Association entreprit des démarches pour organiser et financer ellemême un tel poste et pour obtenir un permis du ministère des Transports. Après de longues et parfois pénibles démarches et, grâce à l'intérêt et à la générosité des Franco-albertains, qui ont souscrit la somme de $150,000., l'Association mettait au service de notre population le poste radiophonique français CHFA, le 20 novembre 1949. Ce poste indépendant, mais affilié à Radio-Canada, irradie des émissions françaises durant dix-sept heures par jour et accorde à divers groupes d'origine ethnique étrangère certaines périodes, durant lesquelles leur langue est utilisée.

Depuis 1961, la Société Radio-Canada emprunte le ondes de CHFA pour transmettre durant un certain nombre d'heures quotidiennes ses programmes. En retour, elle paie un loyer à notre poste, ce qui constitue une aide financière appréciée.

Sans vouloir diminuer en rien la valeur de la radio comme moyen de communication, nous devons admettre que la *télévision* a beaucoup plus d'attrait sur les auditeurs. Devant cette évidence, l'Association a eu la témérité de songer à organiser son propre poste français de télévision. En 1958, nous avons même adressé au ministère des Transports et à la Société Radio-Canada un préavis, indiquant notre intention de demander un permis de télévision française. Mais, à la suite d'études économiques et techniques notre Association s'est rendue compte que nous ne pourrrions obtenir les ressources financières nécessaires pour une telle entreprise. C'est alors que nous nous sommes tournés vers la Société Radio-Canada et lui avons demandé d'étendre son réseau français de télévision jusqu'à Vancouver.

Le but de ce mémoire est d'exprimer aux membres du Conseil de la Radio-Télévision canadienne notre déception de constater qu'après plus de neuf années de démarches incessantes et, malgré de nombreuses promesses officieuses, nous en sommes rendus, à toute fin pratique, à peu près au même point où nous en étions au départ. Pendant quelques années, en effet, nous avions compris que l'établissement d'un poste français de télévision en Alberta figurait sur la liste des priorités envisagées à courte échéance par la Société Radio-Canada. L'on nous avait même permis d'espérer que ce nouveau poste entrerait en onde vers la fin de 1967 ou, au tout début de 1968. Or, l'on constate que tel n'est pas le cas et, nous nous demandons où en est rendu notre projet sur la liste des priorités. Notre déception et celle de notre population ont été exprimées annuellement. Les plus récentes déclarations remontent à novembre 1967 et à janvier 1968. Radio-Canada en a reçu les textes. Encore dernièrement à Calgary, le 3 novembre, notre Association réunie en congrès adoptait la résolution suivante:

"Attendu que la radio et la télévision jouent actuellement un rôle irremplaçable dans la formation de la jeunesse;

Attendu que la Société Radio-Canada a reçu le mandat d'étendre son réseau français de radio et de télévision partout au Canada;

IL EST RESOLU que les congressistes réunis à Calgary confient à l'Association canadienne-française de l'Alberta la responsabilité:

a) d'obtenir qu'avec l'aide de la Société Radio-Canada, le poste CHFA prenne les mesures nécessaires de façon à être entendu dans tous les centres francophones de l'Alberta, en commençant par Calgary, où un nombre suffisant d'Albertains d'expression française qui le désirent, ont été privés jusqu'à maintenant d'émissions françaises;

b) de faire de nouveau pression auprès de la Société Radio-Canada pour que le réseau français de télévision rejoigne la population francophone de l'Alberta;

c) d'obtenir que le système de télévision éducative prévu en Alberta émette des programmes adaptés aux besoins de ceux qui possèdent déjà une certaine connaissance du français. ADOPTEE"

Dans le présent mémoire, il est question de télévision française et de postes de radio française.

Nous ne croyons pas nécessaire de défendre ici la thèse du bilinguisme et du biculturalisme au Canada. Nous nous contentons de citer quelques passages du Livre Blanc sur la télévision, adopté par le Gouvernement fédéral en 1966;

"La détermination d'établir et maintenir un système de radiodiffusion sonore et visuelle au Canada s'inscrit essentiellement dans la poursuite de l'identité et de l'unité canadienne".

"L'heure est venue aussi d'envisager l'établissement d'un littoral à l'autre des services de réseaux nationaux complets dans les deux langues officielles."

"La Société Radio-Canada doit servir les deux groupes linguistiques officiels et répondre aux besoins particuliers des régions géographiques."

Les archives de la Société Radio-Canada contiennent les nombreuses lettres, mémoires, télégrammes adressés par notre Association et par la Fédération canadienne-française de l'Ouest pour réclamer la télévision française. Inutile donc de les rappeler ici. Nous voulons cependant porter à la connaissance des membres du Conseil de la Radio-Télévision canadienne un épisode assez significatif.

En 1960, le Bureau des Gouverneurs de la radiodiffusion tenait une assemblée publique à Edmonton dans le but d'entendre la demande exprimée par quatre ou cinq groupes différents réclamant l'octroi d'un permis de télévision, pour un second poste à Edmonton. Au nombre de ces demandes, il y avait celle de la Société Radio-Canada. Notre Association a cru alors devoir présenter un mémoire au BGR, non pas pour appuyer une demande de préférence à une autre, mais pour réclamer que le groupe qui obtiendrait cette licence s'engage à inscrire à ses programmes les émissions françaises régulières.

Avant l'ouverture des séances d'audition, nous avions distribué le texte de notre mémoire aux personnes intéressées. Après avoir pris connaissance de ce texte, Monsieur Alphonse Ouimet, alors président de la Société Radio-Canada, nous demanda de changer ce texte et d'appuyer ouvertement la demande faite par la Société. En retour, il nous donnait l'assurance que si la Société Radio-Canada obtenait ce permis, l'on érigerait un émetteur français dans les deux ou trois années qui suivraient l'ouverture du poste.

Forte de cette promesse, notre Association s'est déclarée ouvertement en faveur de la demande faite par la Société Radio-Canada, au risque même de déplaire aux autres personnes qui faisaient une demande semblable et dont la plupart étaient de bons amis et commanditaires de notre poste de radio CHFA. On nous a dit que notre intervention avait été un facteur important dans la décision des gouverneurs.

Cela se passait en 1960 et, en 1968 nous attendons encore notre poste français de télévision.

A chacune de nos nombreuses demandes, l'on nous exprimait de chaleureuses sympathies et l'on se retranchait derrière la situation financière de la Société. Voici, à titre d'exemple, un extrait d'une lettre que nous adressait, en date du 12 juillet 1963, Monsieur Antonin Boisvert, au nom du président général de Radio-Canada: "Je tiens d'abord à vous assurer que la Société Radio-Canada n'a ni oublié, ni négligé les minorités françaises de l'Ouest, non encore desservies dans leur langue maternelle, en ses projets d'extension des réseaux français. Au service de planning, on fait une étude systématique de cette question. Radio-Canada tient à jour une liste prioritaire des endroits non encore à la portée de ces réseaux, sur laquelle on peut voir les estimations des frais annuels d'exploitation et enfin, les déboursés "per capita" qu'entraînerait l'expansion de ses services de télévision et de radio à ces régions". Et, Monsieur Boisvert concluait que "les dépenses "per capita" qu'entraînerait l'extension du réseau français de télévision en Alberta seraient trop élevées.

Sans vouloir minimiser l'importance de ce "per capita", nous croyons que ce ne devrait pas être la seule considération qui joue dans des décisions du genre. Nous doutons fort que l'extension du réseau français de télévision en Alberta ne soit beaucoup plus dispendieuse que ne l'est actuellement l'extension du réseau anglais dans les Territoires du Nord-Ouest. D'ailleurs, l'on nous avait dit que le coût de l'installation française à Edmonton serait minimisé parce que, lors de la construction des studios de CBX-TV, tout avait été prévu pour y ajouter un deuxième émetteur à frais très modiques.

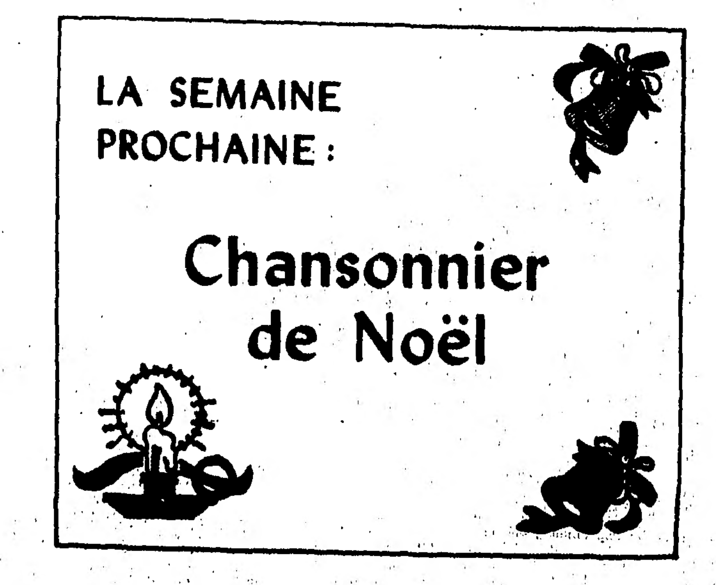
De plus, lorsqu'il s'agit de calculer ce "per capita", il ne faudrait pas le baser sur la seule population francophone d'origine, mais y inclure le nombre toujours croissant d'anglophones albertains qui souhaiteraient pouvoir perfectionner leur connaissance du français au moyen de la télévision.

Nous avons dit plus haut que nous avions nous-mêmes construit notre poste de radio. Or, ce poste, même s'il dessert la majorité des francophones de l'Alberta, n'a pas la puissance nécessaire pour atteindre des groupes importants de notre population. Radio-Canada a fait des études et proposé des moyens pour servir la région de la Rivière-la-Paix. Nous en espérons des résultats satisfaisants, mais il n'y a encore rien de concret. Il existe plusieurs milliers de francophones à Calgary qui, bien qu'ayant souscrit au coût de l'établissement du poste d'Edmonton, n'ont jamais pu, pour des raisons techniques, capter ses ondes. Radio-Edmonton Limitée n'a pas les moyens financiers de desservir cette population française. Radio-Canada pourrait le faire par l'établissement de postes de relais à prix relativement modique. Nous souhaitons que l'entente survenue entre Radio-Canada et CHFA en autant que la Rivière-la-Paix est concernée, puisse s'appliquer à la région de Calgary. L'on prétend que les budgets de la Société Radio-Canada ne lui ont pas permis de satisfaire à notre demande. Mais, en tenant compte de l'orientation actuelle des affaires canadiennes, nous demeurons convaincus que si, lors de la présentation de son prochain budget, la Société incluait la somme nécessaire pour étendre son réseau français jusqu'à Vancouver, en passant par Edmonton et Calgary, très peu nombreux seraient ceux qui oseraient s'y opposer. Tout nous porte à croire que l'on suggérerait des coupures dans plusieurs autres items de ce budget, ou dans le coût de certains programmes, avant de s'attaquer à l'une des principales raisons d'être de la Société Radio-Canada. C'est là le mandat que lui confie le projet de loi actuellement à l'étude devant le Parlement canadien.

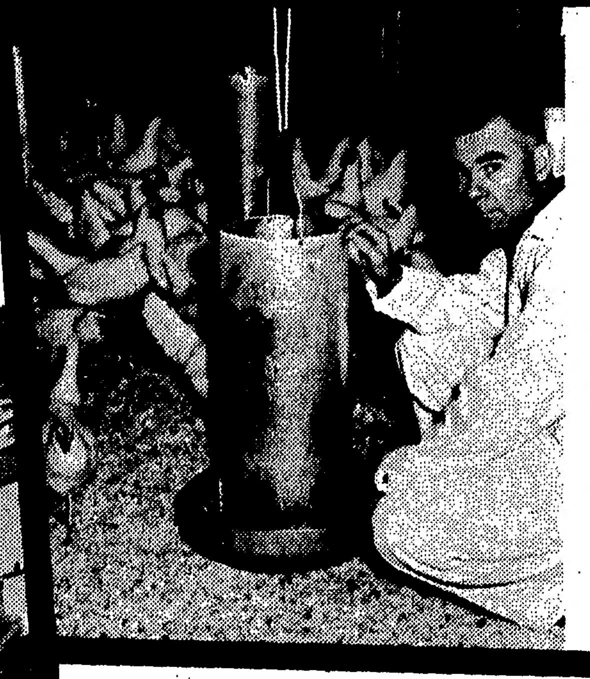
Au moment même où l'on recherche avec tant d'anxiété les moyens d'assurer l'unité canadienne, nous croyons sincèrement que l'extension du réseau français de télévision dans tout l'Ouest serait l'une des meilleures réponses imaginables. Chose certaine, c'est que le geste enlèverait aux séparatistes du Québec l'un de leur principaux arguments. L'on nous dit et, nous voulons bien le croire, que le Gouvernement fédéral est tout à fait favorable à l'extension du bilinguisme et du biculturalisme d'un océan à l'autre. Malheureusement, ses moyens d'action sont limités dans bien des domaines qui relèvent de la juridiction provinciale. Nous comprendrions difficilement que, dans un domaine qui relève exclusivement du Fédéral, tel que la radio et la télévision, l'on nous refuse plus longtemps ce que nous demandons depuis plus de neuf ans. Ce serait certes une magnifique occasion de manifester la sincérité de certaines déclarations.

C'est avec optimisme que nous présentons ce mémoire, convaincus que nous sommes que les dirigeants de Radio-Canada réalisent leurs responsabilités et, qu'ils seront prêts à accepter les recommandations de votre Conseil de la Radio-Télévision canadienne. Nous vous remercions de la bienveillance et de l'intérêt que vous voudrez bien porter à nos réclamations.

Association canadienne-française de l'Alberta
Gérard Diamond
président



...une consommatrice-productrice conseillère et promotrice?



...une autorité sur le logement et la nourriture des poules?

Jim McCowan et ses copains de travail de la Station Avicole de la province travaillent en vue d'améliorer les conditions de vie des poules et poulets de l'Alberta. Présentement, ils font une étude de densité qui déterminera le nombre d'oiseaux qui peuvent être élevés avec profit dans un espace donné en même temps qu'ils cherchent des types de moulée les plus économiques pour y arriver. Ces programmes expérimentaux et d'autres du genre sont poursuivis par la Division Avicole, Section de l'Industrie animale du ministère de l'Agriculture de l'Alberta. La Division fait aussi en sorte que les producteurs soient maintenus au courant des derniers développements et dernières techniques utilisées dans leur industrie.

avez-vous jamais rencontré...

Que vous soyez consommateur ou producteur, vous bénéficiez probablement des services de Mme Linda Pickell. Comme Officier de la Promotion des Produits à la Division de l'Information du ministère de l'Agriculture de l'Alberta, Linda tient les consommateurs au courant par le truchement de programmes à la radio et à la télévision sur les meilleurs choix et meilleures aubaines disponibles dans une saison donnée, qu'il s'agisse d'aliments ou autres produits de l'Alberta dont elle fait, justement, la promotion.

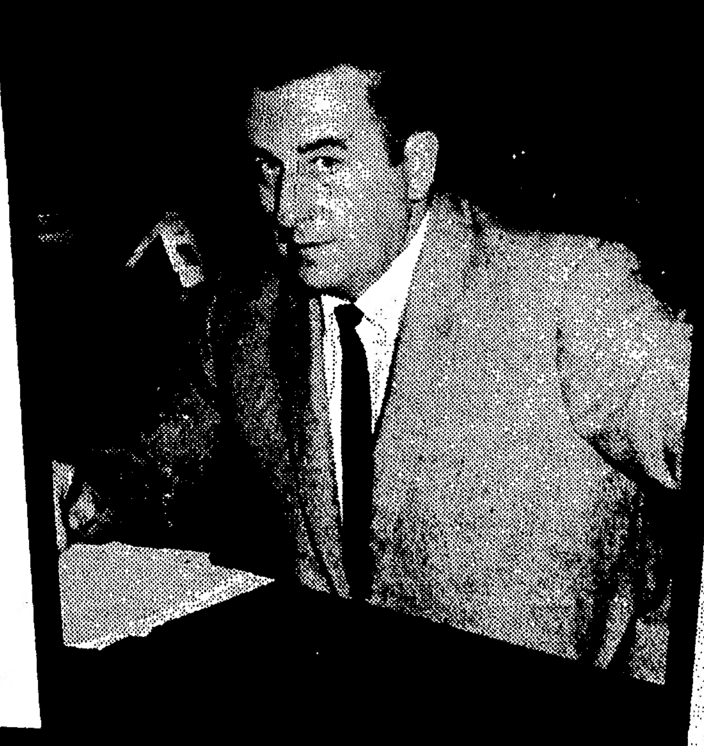
...un instructeur de meilleures habitudes de vie?

Les dirigeants de communautés albertaines préoccupés de problèmes sanitaires dans leurs régions peuvent faire appel à l'aide de Leo E. Marinier dans le développement de programmes éducationnels. En tant que directeur de la Division Educationnelle de la Santé Publique du ministère de la Santé de l'Alberta, M. Marinier planifie et prépare des programmes conçus pour éliminer, à titre d'exemples, la pollution de l'air, du sol ou de l'eau, un surcroît de bruit, les empoisonnements accidentels ou encore les maladies vénériennes. Il le fait à l'aide de films, diapositives, littérature écrite et entraînement.



...un officier d'information du gouvernement?

C'est le travail de Mme Jean Rogerson de voir à ce que le public soit maintenu au courant des activités gouvernementales, et elle le fait par le truchement de "Within Our Borders", une publication mensuelle du Bureau gouvernemental de la Publicité de l'Alberta. Quatre officiers sont chargés de l'information à ce bureau, y compris Mme Rogerson. Ils rapportent les nouvelles importantes de tous les ministères gouvernementaux.





...un protecteur des salaires?

John Peters est l'un de 25 employés du gouvernement chargés de surveiller les listes de paie et les conditions de travail de toutes les maisons d'affaires de la province. Ce sont des inspecteurs de la Commission des Relations ouvrières du ministère du Travail de l'Alberta et ils font une inspection régulière pour s'assurer que tout employé reçoit exactement le salaire qui lui est dû, ses congés et ses vacances. Les visites faites à 13,000 employeurs en 1967 ont résulté dans le versement de $314,000 qui étaient dûs à des employés qui, autrement, ne l'auraient peut-être jamais su.



...un instructeur des plaisirs de la vie au grand air?

La grande variété de caractéristiques géographiques et climatiques de l'Alberta crée de nombreuses opportunités de se récréer en plein air. Afin d'aider les Albertains à prendre avantage de ces opportunités et ressources naturelles, Neil Andrews offre des programmes d'entraînement aux organisations de jeunes, aux chefs de programmes récréatifs communautaires ou à tout autre groupe intéressé. Il est le Superviseur de la Récréation en plein air à la Division de la Récréation du ministère de la Jeunesse de l'Alberta et se tient toujours prêt à organiser des programmes dans des sujets aussi variés que le camping, l'alpinisme, la marche en raquettes, le canotage, la surveillance des oiseaux, etc. pour n'en mentionner que quelques-uns.

For further information on specific Government services write:

Publicity Bureau
1618 Centennial Building
Edmonton 15



Merveilles de la nature

Si, par hasard, vous avez découvert quelque chose de nouveau sur le vol des mouches, la vue des grenouilles ou la technique de direction des chauves-souris, vous trouverez certainement - si-on des Américains intéressés à vous payer des centaines de milliers de dollars pour votre savoir observer - du moins plusieurs d'entre eux prêts à mettre votre découverte en pratique.

L'armée, la marine et plusieurs firmes privées sont toujours disposées à dorer la science des naturalistes.

Et c'est là une des raisons pour lesquelles des savants et des chercheurs épient le vol des oiseaux, le langage des abeilles, etc., comme s'il s'agissait de secrets militaires.

Et n'allez pas croire que le paradoxe soit trop "forcé". C'est grâce à l'oeil de la grenouille, par exemple, que les forces militaires américaines ont trouvé le moyen de renforcer la barrière défensive de leur pays.

A plus de 50 milles, les radars de la ligne Dew ne peuvent repérer un missile ennemi: le radar doit attendre 15 secondes pour recevoir son onde de réplique, mais, tout en croassant dans le fossé, l'humble grenouille peut différencier dans l'espace d'une seconde un grain de poussière d'un moucheron.

Ce n'est pas la première fois que les techniciens et les hommes de science sont confondus par les merveilles de la nature... ni la dernière.

Karl von Frisch a découvert que les abeilles s'orientent grâce à un double système de navigation. Lorsque le soleil brille, elles font le point sur cet astre; mais lorsqu'il est caché, elles s'orientent en analysant la polarisation de ses rayons.

Il ne viendrait à aucun de nous l'idée d'analyser la lumière polarisée du soleil; en fait, il y a très peu de temps que nous savons qu'elle est polarisée. Mais les abeilles le savent depuis toujours et s'en servent.

Lors d'un congrès qui se tenait en 1960, dans l'Etat de l'Ohio et qui groupait des savants de tous les coins du monde, l'un des organisateurs, H.E. Savely, annonçait que les "prototypes de l'avenir viendront de la nature".

Nos plus parfaites "machines à voir", tels la cellule photoélectrique, le radar et les cerveaux électroniques, savent bien regarder, mais elles ne savent pas voir, en ce sens qu'elles ne peuvent "analyser" les multiples informations qu'elles reçoivent.

La grenouille, le "monstre aux yeux doux" de Victor Hugo, possède un oeil à sélection automatique qui interprète les données visuelles avec une "intelligence" stupéfiante. S'il passe une feuille transportée par le vent, l'oeil en analyse - au moyen d'un mécanisme complexe - la vitesse, la juge trop lente ou trop rapide et l'information se perd quelque part avant d'être transmise au cerveau. Mais s'il s'aigt d'une mouche, sa vitesse est identifiée immédiatement, le cerveau de la grenouille entre en fonction à la vitesse d'un influx nerveux et notre batracien saute de son fossé pour courir sus à l'ennemi. L'insecte est signalé et identifié par le cerveau seulement si sa vitesse et sa nature le rendent apte à la capture et à la consommation.

Un certain docteur Lettvin et une équipe de savants se mirent donc en frais de démonter la rétine de la grenouille. Ils y trouvèrent un système analyseur formé par un réticule immensément complexe de connexions reliées à des "plans d'information". La sensation passe du plan de la perception au plan cérébral seulement si l'information est utile à la vie de l'animal. Autrement, elle est "perdue".

Brevets dûs à la nature.

La liste serait fort longue, si tous les savants se mettaient à dresser le bilan des brevets dûs à la nature. Les ingénieurs de la Sperry Rand ont emprunté à la mouche le principe du gyrotron: un appareil à diapason destiné à indiquer les changements de la pression aérodynamique.

La Western Electric a "volé" à la chauve-souris le principe du radar stéréophonique. Ce prédateur nocturne et astucieux se dirige dans l'obscurité grâce à un mécanisme d'émission d'ondes ultrasonores de deux millesecondes dont l'écho lui revient.

C'est au scarabée que les avions modernes doivent leur indicateur de vitesse; les derniers appareils "touristiques" de la Cessna doivent leur stabilité aux ailes du goéland: les missiles cosmiques devront à l'oeil humain le "visilog", un appareil évaluateur des distances; les nouveaux sous-marins devront au dauphin leur profil aérodynamique, et les forces aériennes des Etats-Unis doivent leur révélateur à infrarouge au serpent à sonnettes. Enfin le Bell Telephone est excessivement intéressée au moustique équipé d'un sélectionneur de sons capable de distinguer le chant d'un congénère malgré les hurlements d'une sirène.

Rappelons-nous, cependant, que nos imitations de la nature sont très imparfaites.

(Extrait du Digeste Eclair)



La Ville de Montréal aura une présentation dans le défilé de la Coupe Grey le 30 novembre prochain à Toronto. Dans sa présentation, la Ville invite les gens à Montréal en vue du Festival de la Coupe Grey version 1969.

VIENT DE PARAITRE

L'IMPOSSIBLE QUÉBEC!

par Jacques BRILLANT

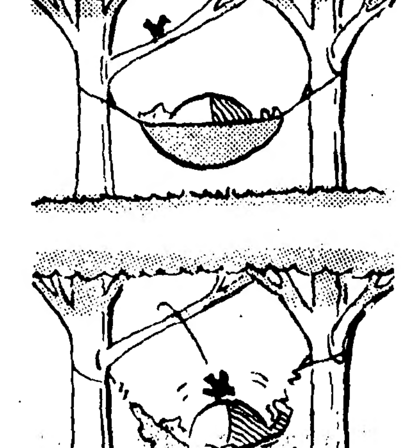
L'impossible Québec!, essai de Jacques Brillant, vient de paraître aux Editions du Jour. Cet essai contient une série de réflexions personnelles de l'auteur sur les problèmes qui se posent aux Canadiens français entre la sociologie organisationnelle et l'idéologie. Il concerne, en particulier, les questions de nationalisme et de liberté individuelle face à la solidarité humaine et aux transformations universelles qui bouleversent le XXe siècle.

Le problème des petites nations est la difficulté de faire respecter leur intégrité collective. Comment faire respecter la liberté individuelle dans le monde économique de la consommation, tel est en fait le thème principal de tout l'essai, que ce soit au sujet du langage "qui a besoin d'être plus formel", de l'économie qui oblige les Canadiens français à se développer davantage sur le plan technologique pour reprendre le contrôle de leur administration, des problèmes philosophiques en regard desquels les Canadiens français n'ont pas évolué depuis l'époque de la colonie française, ou de la situation politique des Canadiens français dans un fédéralisme pancanadien.

Le chapitre sur le fédéralisme est une tentative d'explication d'un système fédéraliste renouvelé et très élargi, basé sur la viabilité des quatre ou cinq principales régions économiques du pays. Cette liberté collective des territoires, quasi autonomes, permettrait à tout le Canada de connaître un nouvel essor économique, tout en conservant une structure unifiée et forte pour sauvegarder et promouvoir les intérêts communs.

Et l'auteur conclut: "Et quel respect on aurait des idées..." ce qui est un appel au dialogue et à la compréhension mutuelle.

L'IMPOSSIBLE QUEBEC! est en vente au prix de $3.00. Distributeur exclusif: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal, P.Q.



PALMARÈS de "SALUT LES COPAINS"

1-	Una canzone	Mireille Mathieu
2-	Barbara au chapeau rose	Jean-Pierre Lebrot
3-	L'opportuniste	Jacques Dutronc
4-	Ma maison et la rivière	Paul Mauriat
5-	Tu es la plus jolie	Les Mersey's
6-	Transes-dimanche	Jacques Dutronc
7-	Elles se moquent de moi	Les Mersey's
8-	A force de rêver	Mireille Mathieu
9-	Hé Jude	Rémi Lafrance
10-	Les fraises et les framboises	Le 25e Régiment

CHANSON de la semaine

UNA CANZONE

Interprète: Mireille Mathieu

Le soir mettait le feu au port
de Naples
Et des chansons au coeur du
vieux quartier
Si je n'ai plus le nom de la
rue
Ni du café où tu chantais
Je me souviens du refrain qui
disait

Una canzone che ti parlerrà
di me
Tu semblais dire ces mots
pour moi et je le savais
Una canzone che ti parlerrà
di me
Tes yeux parlaient pour toi
mieux qu'en français

Le bateau a quitté le port de
Naples
Je garde en souvenir de cet
été
Un goût de sel, la peau brûlée
Un goût amer, le coeur gonflé
Et dans la tête ce refrain qui
disait

Una canzone che ti parlerrà
di me
Une chanson pour moi, la chanson que tu chantais
Una canzone che ti parlerrà
di me
Je n'oublierai jamais je le promets

Una canzone che ti parlerrà
di me
Je n'oublierai jamais, je reviendrai.



Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a annoncé mercredi qu'un nouveau timbre de six cents sera émis le 15 janvier pour rappeler le jeu de curling. Le nouveau timbre sera de format horizontal et sera tiré à 24,500,000 exemplaires. Il est l'oeuvre d'un jeune artiste torontois, M. David Eales. Quatre silhouettes de joueurs de curling forment les principaux éléments du dessin. Le timbre sera imprimé en rouge et en bleu sur fond blanc. En 1967-1968, l'Association canadienne de curling comptait 1,900 clubs affiliés.

événements-jeunesse

13 DECEMBRE

Danse publique au Collège St-Jean; une organisation de la Cité Universitaire et Secondaire St-Jean (C.U.S.J.).

14 DECEMBRE

Boîte à Chansons; spectacle présenté à être annoncé plus tard.

Différence

Deux amoureux sont assis dans le parc. Le jeune homme dit:

--Pour toi, ma chérie, je ferais face à la mort!

Arrive un molosse qui se précipite sur eux en grondant.

Le garçon détale à toutes jambes. Quand il revient, narquoise la jeune fille lui dit: "Tu devais faire face à la mort pour moi!"

--Oui, ma chérie, mais ce chien était bien vivant!

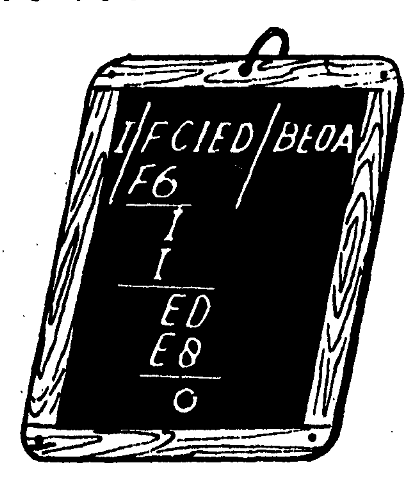
Les 8 erreurs...

1. Le portrait à gauche est renversé.
2. Le journal a une feuille de plus.
3. Le pied de la chaise est différent.
4. L'écheveau de laine est plut petit.
5. Le nez du chien est plus petit.
6. Il manque un pied à la commonde.
7. Les carreaux dans la porte.
8. L'os à l'avant-plan est plus grand.

Flairetout...

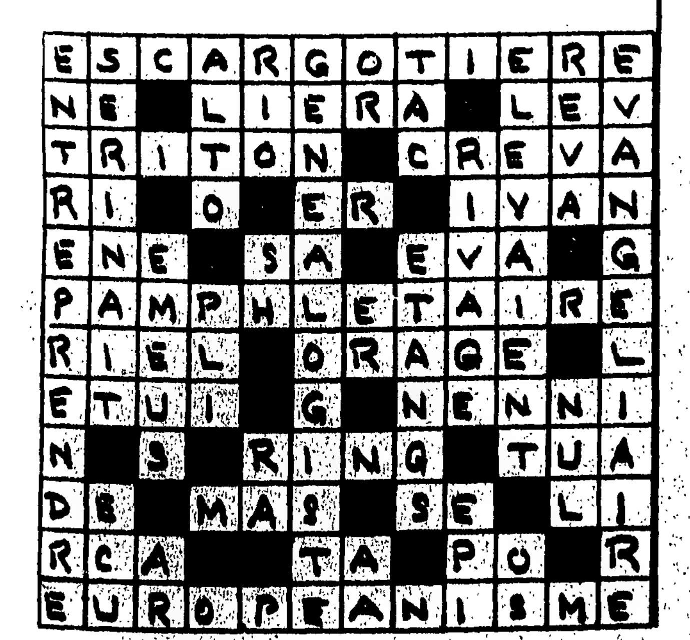
Il faisait probablement pleine lune le 11 avril! Pâques tombaient le 14 avril et le 14 avril était donc le premier dimanche après la pleine lune. Le 11 avril a donc été une nuit très claire.

Casse-tête



Complétez cette division en remplaçant les lettres par des chiffres, les lettres semblables correspondant aux mêmes chiffres.

SOLUTION: page 15



PILOTE TEMPETE

IL PARAÎT QUE TU AS TON PERMIS, DON. N'AS-TU JAMAIS ENVIE DE PILOTER QUELQUE CHOSE D'AUTRE QUE CE PETIT JOUET? UN HELLCAT OU UN MUSTANG PAR EXEMPLE?

ET COMMENT! JE LE FAIS, D'AILLEURS ASSEZ SOUVENT. IL Y A UNE PISTE TOUT PRÈS OÙ L'ON CONSERVE D'ANCIENS APPAREILS DE GUERRE.

JE REGRETTE D'AVOIR À INTERROMPRE VOTRE CONVERSATION, MAIS MON FILS AVAIT PROMIS DE RÉPARER LE BASSIN DES TOUT PETITS-COMME IL A ÉTÉ ABSENT PENDANT TOUTE LA MATINÉE IL VA FALLOIR QU'IL S'EN CHARGE MAINTENANT!

AH...BON, JE VIENS, PÈRE!

IL M'A PARU BRUSQUEMENT GÊNÉ LORSQUE SON PÈRE A PARLÉ DE SON ABSENCE...IL A ROUGI! UNE FILLE PEUT-ÊTRE? OU BIEN CE DUEL AÉRIEN...?

JE VOUS PRIE DONC DE M'EXCUSER. JE SUIS LA BONNE À TOUT FAIRE. SI VOUS DÉSIREZ QUELQUE CHOSE, SURTOUT DITES-LE!

EMMÈNE-NOUS VOIR CES VIEUX APPAREILS DE GUERRE DONT TU NOUS PARLAIS!

D'ACCORD, JE REVIENS TOUT DE SUITE!

JE SAIS CE QUE TU PENSES, PETIT FRÈRE. MAIS CROIS-TU RÉELLEMENT QU'UN GAI JEUNE HOMME COMME DON PUISSE ÊTRE IMPLIQUÉ?

QUI SAIT? UN BEAU VISAGE PEUT TRÈS BIEN ÊTRE TROMPEUR APRÈS TOUT! IL SAIT VOLER SUR N'IMPORTE QUEL GENRE D'AVIONS. IL A ROUGI QUAND SON PÈRE LUI A DEMANDÉ CE QU'IL A FAIT CE MATIN!

DIS, CE GARÇON D'HÔTEL, EST-IL EN TRAIN DE NOUS ESPIONNER?

EH BIEN, JE N'AI PAS ÉTÉ LONG, N'EST-CE PAS? ALORS, ON Y VA, MESSIEURS?



MAIS VOUS DEVEZ ÊTRE UN TERRASSIER EXPÉRIMENTÉ!

GÉNÉRALEMENT JE SUIS TRÈS PARESSEUX, MAIS J'AVAIS PROMIS DE VOUS EMMENER DANS LES MARAIS VOIR CE CHAMP D'AVIATION.

EH BIEN ALLONS-Y! TU VIENS AUSSI, SANNY? OU PRÉFÈRES-TU COLLECTIONNER D'AUTRES TACHES ROUSSEUR?

NON, MERCI, ALLEZ-Y VOUS AUTRES. JE SUIS TROP PARESSEUSE!

ATH ET SINH NE SEMBLENT PAS INTÉRESSÉS NON PLUS.

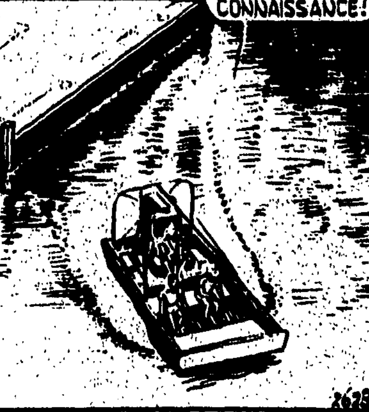
ILS BOUDENT TOUJOURS À CAUSE DE CET AÉRONEF, JE SUPPOSE!

VOILÀ MON CHALAND, UNE BEAUTÉ, N'EST-CE PAS?











Plusieurs stations de ski du Québec fabriquent de la neige artificielle, pas à cause du manque de neige, bien sûr, mais pour prolonger la saison de ski dès l'automne jusqu'au printemps et, aussi, pour améliorer leurs pentes et les tenir en bon état. Cela fait une saison de ski de plus de cinq mois. Des "canons" à neige comme celui qui est illustré ici, à Saint-Jovite, sont utilisés dans 17 stations de la province. A Saint-Jovite, on se sert aussi du seul "tapis" de fibre en plastique qu'on trouve dans l'est du Canada pour permettre la remontée en arbalète lorsqu'il n'y a pas assez de neige sur le sol.

Cinq mois de ski sur les pentes du Québec

Lorsque la neige commence à tomber sur les nombreuses stations de villégiature de la province de Québec, on échange les skis aquatiques pour les skis de neige et les monte-pentes commencent à fonctionner. Les pistes sont parfaites, la cuisine, incomparable, et la gaieté se prolongent tard, dans la nuit froide. Vous pouvez souper, danser, vous êtes l'objet de l'hospitalité québécoise, vous pouvez même skier sur des pentes éclairées.

Ce qui fait du Québec un centre international du ski et des sports d'hiver, un centre de nombreuses compétitions importantes, c'est que la saison s'y prolonge du début de décembre à la fin de mars. L'enneigement atteint jusqu'à 120 pouces. La moyenne est de trois pieds sur les pentes et jusqu'à sept pieds en montagne.

Il en résulte que la saison de ski s'étend jusqu'à quatre mois et demi et peut même se prolonger d'un autre mois dans les stations qui possèdent des machines pour fabriquer de la neige artificielle. Il y en a au moins 17 dans les principales régions de ski de sorte que même si l'hiver est défavorable, on est assuré de pouvoir pratiquer le ski.

Le Canada n'est pas un pays de neiges éternelles, même si certains touristes sont portés à le croire. Mais l'usage de la neige artificielle se répand de plus en plus, pas tellement à cause du manque de neige naturelle, surtout pour améliorer les pentes et les conserver en bon état.

Alors que, dans les villes, on dépense des milliers de dollars chaque hiver pour enlever la neige des rues, on en dépense presque autant dans les stations de ski pour suppléer à la chute naturelle de la neige; cela peut faire d'un mauvais hiver une saison profitable.

Pour obtenir une bonne neige, il est important d'avoir un technicien d'expérience. Le procédé consiste à pousser, sous pression, un mélange d'air et d'eau dans un tuyau ou "canon" et à projeter ce mélange dans l'atmosphère; des cristaux de neige se produisent sous l'effet de l'expansion de l'air. On peut ainsi faire de la neige depuis trente degrés (Fahrenheit) jusqu'à dix sous zéro, et l'on peut régler la qualité de la neige en modifiant la pression de l'eau; on l'augmente pour avoir une neige mouillée et on la diminue pour obtenir une neige poudreuse. La quantité de neige dépend du nombre de "canons".

En couvrant les pentes d'une bonne couche de neige artificielle dès la fin de l'automne, il est possible de commencer une saison de ski plus tôt et de la prolonger au printemps. Selon les experts, deux pouces de neige artificielle équivalent à un pied de neige naturelle au point de vue de l'évaporation et de la durée.

Des 17 stations de ski qui utilisent ainsi la neige artificielle, il y en a sept dans la région réputée des Laurentides au nord de Montréal: Saint-Jovite (où l'on utilise un tapis en fibre de plastique pour la remontée en arbalète lorsqu'il n'y a pas assez de neige sur les remonte-pentes), Mont-Gabriel, Mont-Tremblant, Piedmont, Saint-Sauveur.

Dans la région de Québec, deux stations, au lac Beauport, ont aussi de la neige artificielle: Le Relais et Saint-Castin. Dans la Gatineau, il y en a deux à Wakefield et une au mont Sainte-Marie et au camp Fortune. Dans le sud du Québec, on en trouve à North Hatley, à Bromont, au mont Sutton, ainsi qu'à Valmont, dans la Mauricie.

Ce qui contribue à faire du Québec le paradis des skieurs, depuis les débutants jusqu'aux professionnels, c'est la grande variété des stations et des pentes. D'après le dernier relevé, car cela augmente constamment, il y avait dans la province 114 stations de ski et 655 pentes.

La plupart des stations offrent aux amateurs des prix forfaitaires pour une semaine ou une fin de semaine, ce qui comprend généralement les services d'un moniteur et des divertissements. Il y a aussi des billets interchangeables pour les remonte-pentes, ce qui donne aux skieurs une variété de choix.

Toutes les principales régions de ski sont situées à moins de deux heures de route de Montréal ou de Québec, les deux plaques tournantes du tourisme dans la belle Province.

Un apostolat spécial, celui du R.P. Marc Barrier, o.m.i.

-- DEUXIEME PARTIE --

Une situation

La majeure partie des indiens et métis de la ville d'Edmonton n'y est établie que depuis peu de temps. Beaucoup n'y semblent faire qu'une apparition rapide. Peu y sont réellement implantés, fixés de manière définitive et intégrés à la vie citadine.

A l'exception peut-être de la génération grandissante qui est conduite vers la ville dans le but d'y parfaire son éducation technique ou académique, la presque totalité de la population indienne d'Edmonton semble être arrivée là purement par instinct. Nomade, opportuniste, sans but défini, souvent sans comprendre, sans essayer de faire siens les principes sur lesquels repose la cité moderne; commodités matérielles, proximité de l'emploi, facilité d'achat, occasion de faire du négoce, disponibilité du savoir.

Peut-on réellement parler d'un exode indien vers les villes? Exode signifie l'abandon ou la fuite d'un lieu pour aller vers un autre plus propice. L'indien n'a pas été chassé vers la ville. Il n'a pas abandonné ses terres par nécessité. Il est venu en voyageur, en passant. Il n'y reste souvent que sous des influences étrangères à sa propre sensibilité, la plupart du temps pour la simple raison d'y avoir rencontré et d'y avoir pris femme.

Si l'on ne peut, à proprement parler, qualifier d'exode la venue de l'indien vers la ville (encore que la situation change rapidement du fait de l'éducation, de précédents qui font exemples, de l'augmentation rapide de la population des réserves, toutes circonstances qui sont souvent des causes obligeantes), le contraire serait plutôt vrai de la jeune fille indienne. En venant en ville, la jeune fille indienne fuit et parfois répudie son milieu naturel. Elle est à la recherche d'une vie nouvelle, à la recherche de sa bonne fortune, moins matérielle souvent qu'humaine. Elle vient dans l'espoir de s'établir!

Associations

Si l'on rencontre en ville, toutes sortes de groupements ethniques: colonie chinoise, associations française, ukrainienne, italienne, polonaise, etc... véritables sociétés autonomes dans l'enceinte de la cité, chacune représentée par ses Eglises, ses clubs, ses agences avec ses hommes d'affaires et ses hommes de loi en vue de la promotion et de la défense des intérêts du groupe. Rien de semblable n'existe parmi les indiens.

Les raisons de cet état de fait sont multiples. Les indiens ne sont pas encore parvenus à un stage de développement social où ils doivent se regrouper pour protéger des intérêts particuliers. Ils n'ont de contrôle sur aucun des éléments vitaux de la société moderne: économique, politique, culturel. Ils sont à peine au stage où, après un siècle de tutelle, commence à émerger chez eux à nouveau, une sorte de conscience de groupe.

Ils sont par nature des individualistes, des opportunistes doués d'une grande capacité d'adaptation à n'importe quelle circonstance faste ou néfaste, mûs par une volonté de liberté sans limites. Ils n'acceptent que difficilement les restrictions, les pressions qu'impose la société organisée. Ils ne comprennent pas et son en révolte contre le climat de suspicion qui règne dans la société affluente, contre les méthodes qui y ont cours: recommandation, patronisation, qualification, etc... Ils sont vraiment étrangers dans ce milieu où nul ne peut aller nulle part ni obtenir quoique ce soit sans avoir en poche un visa, une lettre de recommandation, ou tout simplement le séasme magique de l'argent.

Il n'y a pas de véritable regroupement humain des indiens en ville. Il y a par contre de multiples organisations et associations. Un paradoxe en apparence seulement. La multiplicité des organisations est un témoin du manque d'unité de la population indienne et du manque de co-ordination des efforts. Ces organisations et associations, fruits pour la plupart de cerveaux blancs, reposent sur des notions abstraites, discutent de problèmes abstraits sont rendues stériles par le manque d'adhérents, par leur éloignement des problèmes concrets, par les méthodes utilisées dans les délibérations - forme parlementaire si étrangère à la mentalité indienne - par le favoritisme et les influences exercées de l'extérieur dans le choix des hommes de tête. Ces organisations sont de par ailleurs un terrain neutre où se rencontrent et continuent à s'affronter les vieilles querelles idéologiques du monde civilisé au plus grand détriment des gens mêmes qu'elles voudraient éclairer et aider.

Les indiens en ville sont isolés et dispersés. Situation de diaspora rendue plus cruciale du fait de l'atmosphère de discrimination raciale véritable ou la plupart du temps exagérée par des êtres hyper-sensibles, souvent instables, manquant de confiance en eux-mêmes, de savoir-faire technique élémentaire, en un mot mal équipés pour la vie de compétition, et qui, pour toutes ces raisons, essayent de se faire ignorer et tentent d'ignorer leurs frères de race.

Il y a cent ans naissait Botrel

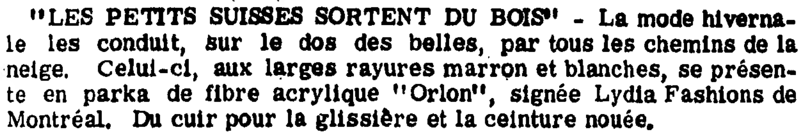
Fils d'un forgeron que la pauvreté fit émigrer à la ville, Théodore Botrel fut élevé par sa grand-mère au Parson (Ille-et-Vilaine), dans une partie de la Bretagne pleine de légendes et peuplée de Korrigans (esprits malfaisants, nains ou fées), où il se prit d'affection pour les choses et les gens de sa terre natale, qu'il chanta avec talent et fit connaître au public. A onze ans, un oncle l'amena à Paris; il fut apprenti tour à tour chez un serrurier, chez un lapidaire, chez un éditeur de musique, chez un courtier d'assurances maritimes; il échoua ensuite dans une étude d'avoué et termina (comme beaucoup d'autres chansonniers) employé aux chemins de fer.

Après des débuts dans de modestes caf' conc', où il chante des chansons qu'il reniera plus tard ("Mes deux soeurs jumelles", "Il est frisé mon p'tit frère", dont les titres suffisent à préciser le genre), l'éditeur Ondet le présente à Mayol, qui crée "la Paimpolaise", en 1896, au Concert parisien. Cette chanson remporte un grand succès populaire et lance son auteur, qui débute au Chien-Noir (cabaret fondé par des transfuges du célèbre Chat-Noir) avec "la Paimpolaise", "la Fanchette", "le Petit Grégoire", "le Mouchoir de Cholet", "la Cloche d'Ys", etc. Théodore Botrel se présente devant le public en costume breton, ce qui cause une grande impression. En 1898 paraissent les "Chansons de chez nous", qui consacrent Botrel chansonnier régionaliste. Elles sont tirées à 50,000 exemplaires et couronnées par l'Académie française, qui leur décerne le prix Montoyon. Botrel effectue de nombreuses tournées en France et dans le monde entier en compagnie de sa femme, Lénaïk, qui interprète avec lui ses chansons.

En 1914, une décision ministérielle délègue Théodore Botrel pour aller chanter devant les troupes, et Barrès écrit dans la préface du recueil de Botrel "Chants du bivouac" : "Millerand a fait une jolie chose; il a chargé Botrel de se rendre dans tous les cantonnements pour chanter aux troupes des poèmes patriotiques". C'est ainsi que, ayant troqué le "chupen" et le "bragoubraz" pour un uniforme, il chante devant des blessés et des combattants "Ma mitrailleuse" (sur l'air de "Ma Tonkinoise"), célèbre "Rosalie" (la baïonnette) et daube sur l'adversaire avec "Guillaume s'en va-t-en guerre", "le pain KK", "En passant par ton Berlin", etc.

Théodore Botrel, dont la devise était "Dieu et Patrie" a composé des chansons sur les guerres vendéennes de 1793, qui ont été souvent confondues avec les authentiques chansons de l'armée de Charette. Ajoutons qu'une revue, "La Bonne Chanson", fut publiée sous son patronage.





"LES PETITS SUISSES SORTENT DU BOIS" - La mode hivernale les conduit, sur le dos des belles, par tous les chemins de la neige. Celui-ci, aux larges rayures marron et blanches, se présente en parka de fibre acrylique "Orlon", signée Lydia Fashions de Montréal. Du cuir pour la glissière et la ceinture nouée.



"PELISSE POLAIRE" - Une pelisse qui n'a rien à envier à l'ours du pôle. Aussi chaude, et combien plus élégante. Créée, en noir et blanc, par Joshar, de Montréal. Son extérieur, doucement lustré, est un mélange de coton et de nylon Du Pont. Les 'peaux' de la doublure, en fibre acrylique "Orlon", sont travaillées circulaires.

Les simili-fourrures en plein dans le boum de la mode

Cela devait arriver. Les fausses fourrures sont tellement à la mode que celle-ci leur rend le suprême hommage de se faire emprunter par les vraies leur seule, leur unique vérité: leur style dynamique.

A force de déborder d'originalité et d'afficher une affinité innée pour la couleur et la texture, les similis ont fini par rendre les authentiques folle d'envie. Sans parler de ce petit air qu'elles ont toujours eu de proclamer "L'hiver? mais c'est très amusant!".

Toutefois, les pelages d'emprunt étaient auparavant d'une discrétion absolue quant à leur ascendance... chimique. Mais à présent, fi de la fausse honte, ils ne cachent plus leurs origines. Ils s'en vantent même. La crise de sincérité a gagné jusqu'aux aristocrates des faussaires, ceux dont chaque reflet essayait autrefois de murmurer "seul votre fourreur le sait". Maintenant, ces imitateurs, souvent en fibre acrylique "Orlon", d'un riche noir brillant ou d'un profond lustre marron, étalent insolemment leur composition, au vu et su de tous, sur de larges étiquettes. Leur coupe et leur allure ont toujours eu une coudée d'avance à l'heure de la mode, et elles favorisent le jeu des accessoires avec ce fameux chic qui laissait loin derrière, toutes pantelantes, les vraies fourrures.

Les pelages fabriqués, grâce à la capacité d'absorption de la teinture de fibres comme l' "Orlon" et le nylon, ont été les premiers à s'enrober de couleur - fracassante ou délicate - et à tournoyer d'idées nouvelles comme les rayures Op art. Les premiers aussi à sortir en public, enlacés avec le cuir et le nylon matelassé et à sauter à cloche-pied avec leurs ourlets, de la cheville aux genoux, des genous aux mollets.

Rien de surprenant. Ce sont des produits textiles, dont ils sont plus maniables, plus versatiles, et il est tout naturel qu'on leur confie la mission de généraliser la dernière mode hivernale, comme l'ajusté-évasé, les pélerines cocher et les cols napoléoniens, sans parler des appliqués de non-fourrure sur non-fourrure.

Cette saison, les fourrures simili ont vraiment trouvé leur place dans la mode. Supplanter les vraies pelages? pas question. Les supplémenter? ce n'est pas vraiment ça. Non. Elles représentent un nouveau mode de se vêtir, jeune et cascadant. En plein dans la boum de l'époque.

La musique de film et ses Légendes

"La musique cinématographique est, depuis toujours, entourée de légendes qu'il faut détruire si l'on veut que, un jour, elle prenne enfin l'essor qu'elle mérite.

La première en date de ces légendes, voudrait que la musique ait pénétré dans les salles obscures pour couvrir le ronronnement de l'appareil de projection. Légende inoffensive, encore que fortement accréditée. Remarquons cependant que dès 1880 un piano accompagnait les bandes dessinées du Théâtre Optique d'Emile Reynaud, qu'un piano encore retentissait dans les séances des frères Lumière de 1895, et qu'Oscar Messter affichait à Berlin en 1896 des programmes "avec accompagnement musical par le phonographe". En vérité, l'art dit muet n'a jamais connu le silence. Dès le premier jour, la musique a été au service des images. Phonographe, piano, quatuor, orchestre: jamais une chevauchée de cowboys n'a traversé l'écran sans le secours de la musique, jamais un drame cinématographique n'a arraché les larmes sans aide.

Avec la révolution du parlant et le son enregistré sur pellicule, cette aide, ce secours se sont multipliés. Il est notoire qu'à l'issue de toute projection de montage, alors que le film ne présente sur le plan sonore que le dialogue et parfois les bruits, les présents se lèvent avec un sourire satisfait en disant: "Et lorsqu'il y aura de la musique..." Les points se suspensions expriment une dangereuse légende, celle d'un caractère "magique" de la musique. Et cette magie de la musique concerne essentiellement deux points:

I. Grâce à la musique, les "trous" sonores seront résorbés. Les protagonistes cessent-ils de parler pendant vingt secondes? Musique. Il est évident que le compositeur ne pourra rien construire en vingt secondes. Mais là n'est pas l'important. L'important est de boucher un trou. Scène statique, erreur de réalisation, trou de rythme: quelques mesures doreront la pilule. Et comble de la féerie, si le film est mauvais, la partition le "sauvera". Espoir insensé: la musique n'a jamais sauvé un piètre scénario ni une médiocre réalisation. Sans elle, le film serait insupportable. Disons qu'elle a aidé à la digestion.

II. Le temps: le film étant presque prêt, réalisateur et producteur font appel à l'invité de la dernière heure, le compositeur. Ils exigent que la partition soit fournie dans des délais extrêmement réduits. Dans leur esprit, un simple coup de baguette enchantée doit pouvoir aligner les sept notes de la gamme sur quarante minutes de lignes de portée. Deux temps, trois mouvements, si l'on peut dire, et l'enregistrement sera prêt. Or, sans délais suffisants, une musique ne saurait être vraiment "écrite" ni "pensée" (inspiration, fantaisie créative, à douces et impossibles perspectives...) Et ces délais sont aisément chiffrables donc susceptibles d'être consignés sur un plan de travail. Le musicien italien Enzo Masetti les a détaillés: un film normal comporte de 30 à 35 numéros musicaux; à trois heures par numéro ce qui est peu; il y a 100 heures de travail pour la composition; cette composition représente environ 200 pages d'orchestration, à une heure la page, ce qui est peu; 200 heures sont nécessaires. Ajoutons 30 heures de projections et 10 heures de palabres avec les responsables, ce qui est toujours aussi peu, le total avoisine 350 heures de travail. Si vous exigez la livraison de la partition en quatre semaines, le compositeur aura travaillé plus de douze heures par jour, y compris les dimanches et les nombreux déplacements. Si logiquement et humainement, vous tenez à ce que le musicien oeuvre quotidiennement 8 heures et se repose le jour du Seigneur,

(suite à la page 16)

Une société d'hommes est-elle en train de naître?

NEW YORK - Les progrès de la science vers la possibilité de choisir le sexe des enfants pourraient faire des Etats-Unis une société dure et indisciplinée ayant les pires aspects de la petite ville de brousse, selon un sociologue de l'université Columbia.

Le professeur Amital Etzioni dit que plusieurs études ont indiqué que les couples américains préféraient avoir des garçons plutôt que des filles et que leur choix s'arrêterait sur un garçon, s'il était possible un jour de choisir le sexe des enfants avant leur naissance.

Selon Etzioni, il en résulterait un surplus de 357,000 hommes sur le nombre de femmes aux Etats-Unis, ce qui "affecterait vraisemblablement la plupart des aspects de la vie sociale".

Dans un article de la revue Science, de l'association américaine pour l'avancement de la science, le sociologue écrit que le choix des sexes pourrait ainsi causer une réduction de la culture et une augmentation des crimes.

"Les femmes lisent plus, vont plus au théâtre et s'adonnent en général plus que les hommes à la culture aux Etats-Unis, écrit-il.

"Les hommes, par ailleurs, commettent proportionnellement plus de crimes que les femmes. Un nombre plus grand d'hommes produirait donc une société ayant les pires caractéristiques de la ville frontière".

Comment le ver à soie nous donne-t-il la soie?

Le ver à soie fabrique, naturellement, la soie pour lui-même - et non pas pour nous. Il file un cocon de soie qui lui sert d'enveloppe protectrice pour se transformer en papillon. En réalité, le ver à soie est une chenille; c'est la forme larvaire du bombyx, ou papillon vert à soie.

La soie, sous forme de liquide épais, est secrétée par deux glandes qui sont dans le corps du ver à soie. En sortant de la bouche du ver, ce liquide gluant durcit et forme un fil. Un seul de ces fils peut souvent atteindre plus de 300 mètres de long. Le ver enroule ce fil autour de lui-même pour former un cocon. Les Chinois savent depuis très longtemps démêler ces cocons et tisser ces longs fils soyeux.

Le médecin, défenseur de la vie

Un coup de freins, un cri, un choc sourd... Devant la voiture gît un homme qui souffre et gémit, qui va eut-être mourir. Des passants se précipitent: "Un médecin, l'ambulance, vite." L'un d'eux lance un appel téléphonique. Aussitôt, l'organisation du secours hospitalier entre en action. Quelques minutes après le drame, le blessé, installé dans l'ambulance, est rapidement emporté vers un hôpital.

Dès son arrivée, il est examiné par un médecin. Radiographie, prise de sang: la gravité de sa blessure et son groupe sanguin sont rapidement déterminés.

Dans la salle d'opération, tout est prêt. L'équipe du chirurgien, et de ses assistants, anesthésistes et infirmiers, s'affaire. Le blessé est confié aux mains habiles de ces hommes et de ces femmes, vêtus de blanc.

Après une lutte de plusieurs heures, le danger immédiat se trouve écarté. Sous la lumière crue d'énormes lampes, une merveilleuse coordination d'ordres et de gestes a sauvé un homme. La science et l'adresse du chirurgien, l'attention de l'anesthésiste ont réalisé des prodiges.

Dès lors, jour après jour, soin après soin, le médecin surveille le progrès de la guérison. Il dispose pour cela de médicaments divers et efficaces, ainsi que de la bonne organisation des services hospitaliers.

La recherche de nouveaux médicaments se développe toujours de plus en plus: des rangées de boîtes, de tubes et de flacons se présentent dans chaque pharmacie. Si la guérison de certaines maladies est encore ignorée, celle du cancer par exemple, beaucoup d'affections jadis inguérissables ont cependant reculé devant les progrès incroyables de la thérapeutique médicale et de la chirurgie. Les antibiotiques, les plus farouches combattants d'un grand nombre de microbes pathogènes, ont été découverts.

La pénicilline, isolée en 1928 par l'Anglais Fleming, la streptomycine, l'auréomycine et bien d'autres, donnent des résultats étonnants dans la lutte contre les maladies infectieuses, en particulier les affections pulmonaires.

Lorsque sévit une épidémie de poliomyélite, il faut aussitôt faire examiner les enfants et prendre toutes les mesures possibles de protection.

Le célèbre médecin français Laennec (1791-1826) inventa l'auscultation et le stéthoscope. On put, grâce à lui, diagnostiquer de façon certaine les affections pulmonaires et déterminer les lésions qu'elles provoquaient.

Pasteur (1822-1895), chimiste de génie, révolutionna la médecine en démontrant l'existence des microbes, origine de toutes les maladies contagieuses. L'asepsie, l'antisepsie, l'isolement des malades et, dans un grand nombre de cas, la vaccication permirent de lutter contre les épidémies. Le principe du vaccin avait été découvert par le médecin anglais Jenner au XVIIIe siècle. Pasteur l'utilisa méthodiquement et obtint des résultats définitifs. L'inoculation de la maladie, sous une forme atténuée, permet à l'organisme humain la fabrication d'antitoxines qui le mettent en mesure de lutter contre le microbe virulent: c'est ainsi que peut s'expliquer sommairement le phénomène de l'immunisation.

Pasteur, aidé de ses collaborateurs Roux et Chamberland, combattit victorieusement la rage. Il existe des Instituts Pasteur dans le monde entier, centres de traitement de la rage et de recherches microbiennes.

La médecine actuelle, qui exige tant de connaissances de la part des médecins et qui leur impose une continuelle mise à jour selon les découvertes le conduit à se spécialiser. Aussi, suivant les cas, consulte-t-on le docteur soit dans son cabinet de consultation, soit à l'hôpital, à la clinique ou au dispensaire, soit dans un laboratoire d'analyses, un centre de radiographie ou dans tout autre centre spécialisé.

Les femmes nord-américaines font une semaine de 100 heures!

SOUTH BEND - Les femmes d'Amérique du Nord consacrent chacune en moyenne 900 heures par année pour la bonne tenue de leur demeure.

Telle est la conclusion qui découle d'une enquête menée par Mme Mary Gaffney, directrice de l' "Hagerty Home Care Institute" de South Bend, en Indiana.

Si la maîtresse de maison recevait un salaire, à l'actuel taux du marché du travail, ses fonctions seraient évaluées à $1,440.

Selon Mme Gaffney, la femme qui utiliserait les procédés modernes de nettoyage, pourrait gagner près de deux heures de temps supplémentaires chaque semaine.

Le travail hebdomadaire au total de 99 heures et demie, comprend environ 44 heures et demie comme bonne d'enfants, 17 heures et demie à titre d'acheteuse d'aliments et cuisinière, plus de 17 heures comme ménagère et deux heures dans le rôle de conducteur d'automobile.

Un jeu bilingue TIC-TAC-TO Bi-Glotte

Un jeu simple, extrêmement amusant et à la fois hautement instructif, tel est le Tic-Tac-To Bi-Glotte, spécialement conçu pour les écoliers dont le sens de l'observation et le vocabulaire commencent à se développer. S'inspritant d'un amusement que tous connaissent, les inventeurs de ce jeu ont imaginé une grille remplie de dessins illustrant une série de noms qui les voisine et qu'il faut jumeller. Il s'agit d'éliminer les dessins en y faisant une croix tout comme un Tic-Tac-To traditionnel, jusqu'à l'épuisement des noms, pour ensuite identifier les illustrations pour lesquelles les mots s'y rapportant n'ont pas été donnés. Ces derniers sont disposés de telle façon que la première lettre de chaque nom les désignant sert à former un mot qui doit être trouvé pour compléter chaque problème.

Ce jeu fascinant a été spécialement conçu afin de permettre aux jeunes de langue française de se servir d'un vocabulaire restreint de mots anglais se rapportant à des choses usuelles. En fait, les éditeurs de Tic-Tac-To, qui sont aussi les éditeurs des mots croisés Bi-Glotte, font remarquer qu'il est possible de trouver une solution à ces amusants problèmes sans connaissance de l'anglais. En effet, l'identification des dessins peut se faire en français pour ensuite trouver le mot anglais correspondant, ce qui est une autre façon pour les participants d'étendre leur vocabulaire bilingue et de réussir les problèmes.

Tic-Tac-To est vraiment taillé à la mesure des aptitudes de ce groupe de jeunes... et aussi des moins jeunes. Car les éditeurs de divertissement prétendent que la limite d'âge de ceux qui peuvent y trouver plaisir va de "8 à 88 ans". Bien entendu, les autres sont aussi les bienvenus.

Notre Santé
L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE

La pilule et la femme qui avance en âge

La probabilité de vie de la femme moyenne est maintenant de 75 ans, ce qui fait que le tiers de sa vie vient après la ménopause.

Aujourd'hui la ménopause ne cause pas chez les femmes autant d'anxiété qu'elle le faisait anciennement, d'après l'Association Médicale Canadienne, car elles savent que la période après la ménopause peut être une période d'activité et pas simplement une attente de la mort. Une thérapeutique soutenue de substitution d'hormones sexuelles peut contribuer à réaliser ce but.

La plupart des femmes se rendent compte que leur réaction à la ménopause ira de pair avec leur réaction à tout autre stress de sorte qu'elles seront capables de faire face à cet aspect du stress. Toutefois, il y a un symptôme spécifique de la ménopause - les bouffées de chaleur - qui peut et devrait être complètement soulagé par les hormones sexuelles féminines. Celles-ci sont généralement une association des hormones ovariennes: oestrogène et progestérone.

Il y a certains états, comme le durcissement des artères et la décalcification des os, qui sont plus fréquents après la ménopause. La taille des femmes devient plus petite à cette époque de leur vie. A venir jusqu'à la ménopause, les hormones sexuelles empêchent ces changements de se produire. La raison d'être de l'emploi de ces hormones sexuelles est justement d'empêcher ces changements, et certaines données indiqueraient que la chose est possible.

Il n'y a aucun doute que ces hormones augmentent la sensation de bien-être et diminuent la fatigue.

Elles doivent être employées de façon cyclique, après chaque cycle menstruel, ce qui signifie que des femmes peuvent fort bien être menstruées dans la soixantaine avancée.

L'A.M.C. prévient que ces hormones doivent être prises sous une étroite surveillance médicale.

Leur principal inconvénient est que la plupart des femmes trouvent cela ennuyeux, pour ne pas dire impossible, de ne pas oublier de prendre un pilule tous les jours.

qu'en pensez-vous?

Les dames patronesses

La charité est passée de mode. Le mot lui-même semble porter avec lui un élément péjoratif, comme s'il ne pouvait signifier qu'orgueil d'un côté, et humiliation de l'autre. Il est devenu synonyme de pitié; et l'on ne veut plus de la pitié. Dès qu'on tente de témoigner un peu d'attention et de sympathie à quelqu'un, on se voit répondre, sur un ton de haine: "Je ne veux pas de votre pitié!"

Avec l'avènement des législations qui se disent sociales, on croit que l'on peut tout régler, jusqu'aux problèmes d'urgence. Et l'on y réussit très souvent, Dieu merci. Les travailleurs sociaux ont pris la relève des organismes de charité d'antan. Et au lieu d'un don gratuit que l'on fait à un infortuné, c'est un droit que ce dernier réclame. Sa dignité l'exige, et la charité théologale. C'est un progrès sensible sur une certaine mentalité qui avait cours il n'y a pas encore longtemps.

Mais tout n'est pas parfait. Et malgré les efforts de nos gouvernants, l'on constate que le système ne fonctionne pas toujours à souhait. Et comme on oublie que la parole du Christ qui disait: "Il y aura toujours des pauvres parmi vous" demeure vraie, il en résulte des misères individuelles qui nécessitent les services d'un dépannage immédiat. Les démarches à faire et les personnes à rencontrer pour mettre fin à un cas de détresse aiguë nécessitent parfois des semaines et même des mois. Et pendant ce temps-là, l'on crève, tout simplement.

Je n'en ai pas contre les travailleurs sociaux, qui font tout leur possible. Mais il n'est pas assuré que ce possible puisse satisfaire vraiment à la tâche, surtout au cours de périodes de chômage comme celle que nous traversons depuis près d'un an. Et je me demande si l'on ne devrait pas atténuer un peu le discrédit que l'on jette sur les oeuvres de bienfaisance, les dames patronnesses et tout l'arsenal de la charité de naguère, à commencer par les communauté religieuses.

Il semble exister une sorte de complexe à l'égard de ces personnes de bonne volonté, qui ont été à l'origine d'un grand nombre d'institutions charitables. On les accuse trop souvent de paternalisme, de protectionnisme, de colonialisme économique et moral, etc.

Et certains spécialistes des prestations sociales ont élevé le ton, l'automne dernier, pour réclamer l'abolition du style "dames patronnesses", comme si ces dernières n'avaient toujours été que d'orgueilleuses bienfaitrices, dont le seul mobile était la gloriole personnelle.

Soyons donc plus humbles dans la réclamation de nos privilèges, et ne luttons pas contre de supposés monopoles par l'instauration de monopoles encore plus exclusifs. Le champ de la charité est assez vaste pour laisser la place à de nombreuses formes d'activité généreuse.

Et si l'on ne veut plus de noms qui semblent usés et désuets, que l'on donne aux dames patronnesses celui de travailleuses sociales: le tour sera joué; et la charité sera sauve.



Voici l'un des trois astronautes américains qui passera la Noël en orbite! Le Capitaine James A. Lovell en sera à son deuxième voyage et, cette fois, sa mission le conduira jusqu'autour de la Lune.

Charades

Dans mon premier pousse de l'herbe.
Il ne faut pas perdre mon second.
Mon tout est au début d'un livre.

Le chat aime mon premier.
Le second est un adjectif possessif.
Mon tout est frisé.

Mon premier est le dépôt du vin.
Mon second est le contraire de dur.
Mon tout est une ville du midi de la France renommée pour sa blanquette.

Réponses: Pré-Face (Préface). Mou-Ton (Mouton) Li-Mou (Limoux).

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Pesez bien le pour et le contre en toute chose. Une nouvelle vous tourmente. Ne sortez pas; restez à la maison.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Une semaine pour la routine habituelle. Evitez les engagements à long terme.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
N'entreprenez rien. La malchance semble vous poursuivre. Une déception d'amour; soyez courageux.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Demandez des conseils à des connaisseurs et non à des novices. Surveillez-vous à votre travail car vos supérieurs vous observent.

LION du 23 juillet au 23 août
Très bonne semaine sur le plan social. On vous veut du bien. Le plan des affaires semble s'améliorer graduellement.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Les astres vous favorisent. Profitez-en et reprenez le temps perdu.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Ne décidez rien qui tirerait à conséquence. De l'incertitude dans l'air.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Attention! Danger sur le plan des affaires. Agissez avec sagesse et savoir-faire. Les soirées sont bonnes pour la détente.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Travaillez sur vos projets refoulés. Bonne semaine pour négocier. On vous fait confiance. Un être cher a besoin de vos bonnes paroles.

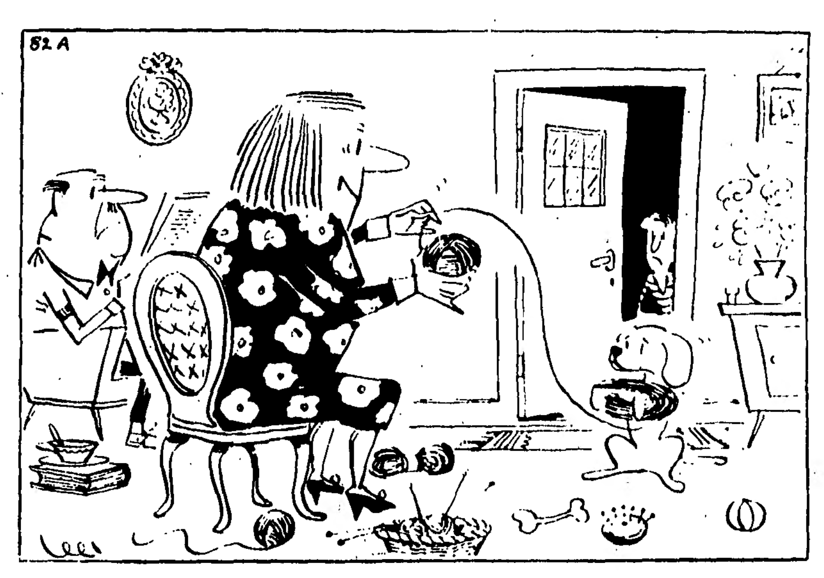
CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Une semaine où vous êtes mal disposé. Une contrariété sentimentale vous met en colère. Ne discutez pas trop d'affaires.

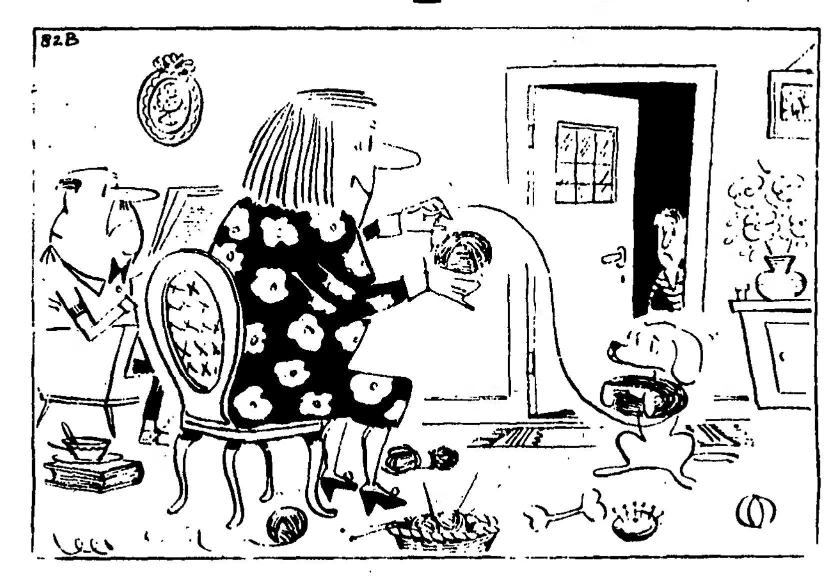
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Ne vous occupez que de choses faciles. Ne voyez pas trop loin. Les soirées sont excellentes pour l'amour. Vous êtes aimé.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars.
Semaine favorable sur le plan social et sentimental. Chérissez bien l'être aimé; il le mérite pleinement. Une soirée vous apporte une mauvaise nouvelle sur le plan financier.

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11



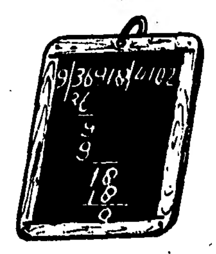


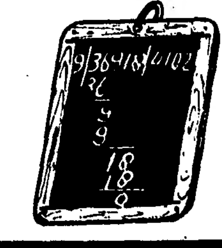


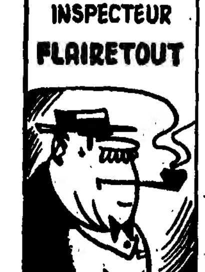
Savez-vous de qui viennent toutes ces traces dans le sable?

SOLUTION: 1) Un cheval et une charrette; 2) Le charretier marchant à gauche; 3) Une oie (les grandes traces); 4) Un chien; 5) Une dame portant des talons hauts.

Casse-tête





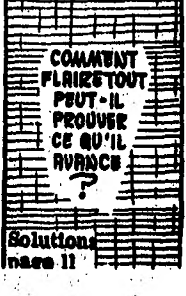












M. Davidson réaffirme la priorité...

(suite de la page 1)

Les audiences publiques du CRTC répondaient à un voeu du Conseil d'entendre les commentaires de groupes intéressés sur la politique qu'il devrait énoncer sur le développement de la radiotélévision canadienne.

Troisième réseau

Il a entendu à cet égard une requête en faveur de l'établissement d'un troisième réseau de télévision, qui s'ajouterait au réseau de Radio-Canada et à celui de CTV, qui groupe des stations privées.

Le projet de troisième réseau porte le nom de NTV et il émane de la station privée CHCH-TV de Hamilton.

Le réseau privé existant CTV a cherché à repousser cette requête d'un troisième réseau alléguant qu'il ne serait pas réalisable actuellement en raison de son coût.

De son côté, Radio-Canada a invité le CRTC à considérer qu'il est primordial que tous les Canadiens, francophones et anglophones, disposent d'abord d'un service de base de télévision avant de permettre l'établissement d'un deuxième ou d'un troisième service.

M. Davidson a déclaré que la société se sent tenue de par son mandat que lui confie une loi du Parlement fédéral de s'opposer à toute demande d'un permis d'exploitation d'une station privée de télévision dans une ville où n'existe pas une station de Radio-Canada ou une station privée qui lui est affiliée.

Cet impératif est encore plus fort, suggère une interprétation de cette affirmation de M. Davidson, quant à des demandes de permis pour l'établissement d'un troisième service de télévision dans une ville qui n'est pas déjà desservie par Radio-Canada.

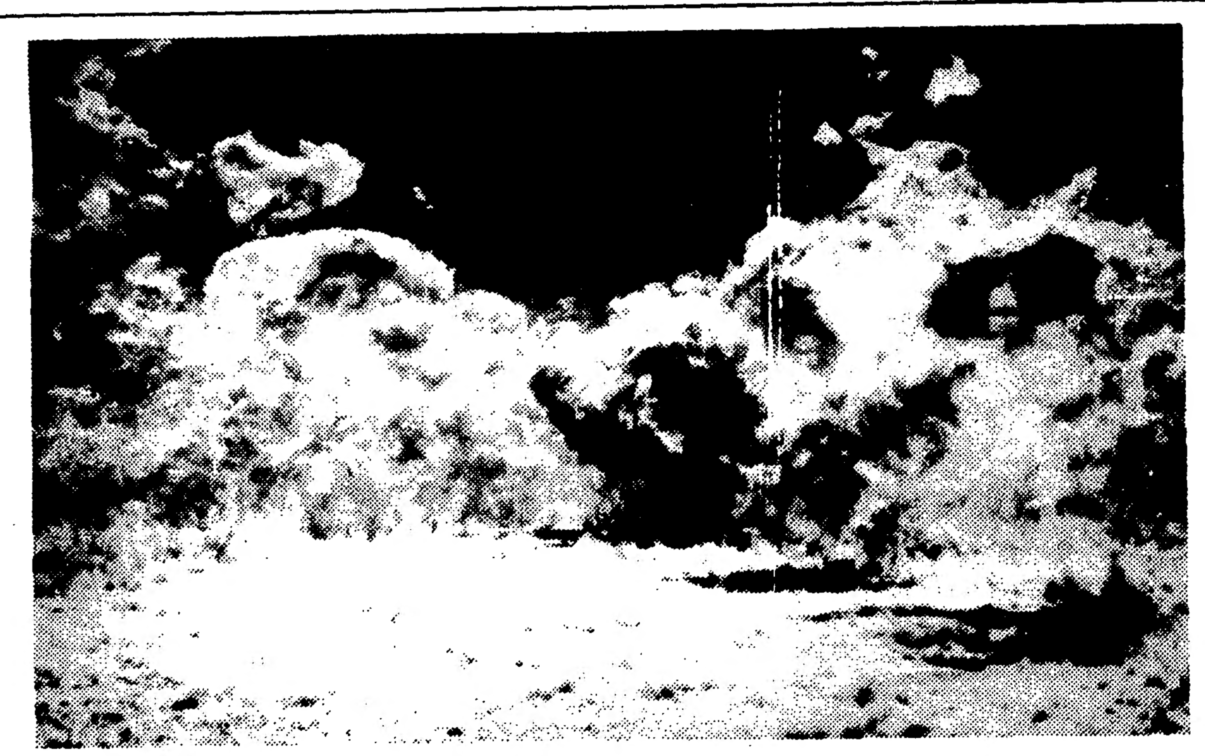
Ayant posé pour Radio-Canada l'obligation d'étendre le programme national de radio-diffusion à toutes les régions du Canada, le mémoire de la société au CRTC déclare encore: "Pour dissiper tout risque de malentendu, nous rappelons une condition déterminante de la politique de rayonnement de Radio-Canada, savoir: le caractère bilingue du Canada. Dans l'esprit des promoteurs de Radio-Canada, les gens dont la langue maternelle est le français ou l'anglais sont considérés comme ne recevant pas le programme national de télévision s'ils ne reçoivent pas dans leur langue maternelle, et ce, même si ce programme est à leur portée dans l'autre langue officielle".

Résultat d'un sondage sur le mariage Kennedy-Onassis

NEW YORK -D'après un sondage effectué par l'Institut Harris, le mariage de Mme Jacqueline Kennedy avec M. Aristote Onassis a provoqué dans le grand public américain des réactions très vives tant en faveur que contre cette union. Bien que 61 pour cent des personnes interrogées aient déclaré que cette affaire ne regardait que les intéressés euxmêmes, 35 pour cent se sont déclarées pour et 31 pour cent contre. Chez les hommes, les réponses favorables (35 pour cent) sont plus nombreuses, que les défavorables (27 pour cent). Chez les femmes, elles s'établissent ainsi: 36 pour cent pour le mariage, 35 pour cent contre et 29 pour cent sans avis.

Par catégorie d'âges, les jeunes qui approuvent le mariage sont plus nombreux que ceux qui le désapprouvent (42 pour cent contre 26 pour cent). Chez les plus de 50 ans, la proportion des opposants monte à 35 pour cent et celle des favorables tombe à 30 pour cent.

La proportion d'opposants est plus élevée chez les femmes et chez les catholiques. Cependant, d'une manière générale, 52 pour cent des personnes interrogées approuvent la position de l'Eglise catholique devant ce mariage et 25 pour cent seulement la condamnent, tandis que 23 pour cent sont sans opinion.



Cette scène infernale n'est pas, en réalité, si pire qu'il y paraît... C'est tout simplement une vue de la vapeur qui s'échappe du lac Ontario après une baisse subite de température! Le choc de l'air froid avec l'eau encore chaude (c'est relatif!) crée cette vapeur qui, à son tour, donnera naissance aux nuages de brouillard qui recouvrent souvent les régions basses attenantes aux lacs ou cours d'eau.



Certains appellent cela de la folie..., d'autres de la fièvre! Chose certaine, il va y avoir de l'action à Toronto samedi prochain (et la veille aussi!) alors que s'y déroulera la joute annuelle de la Coupe Grey... que l'on dit être le plus grand événement sportif annuel au pays. Comme chacun le sait, la classique met aux prises les champions de l'Est et de l'Ouest qui sont, cette année, les Rough Riders d'Ottawa et les Stampeders de Calgary.

La musique de films et ses légendes...

(suite de la page 13)

c'est 50 jours de délai qu'il faudra inscrire au plan de travail.

Si la musique est magique, elle est également méprisable. Autre légende, et non des moins néfastes: la légende du mépris. Quand donc l'assertion, qui veut que "moins on remarque la musique, meilleure elle est", aura-t-elle perdu le crédit dont elle jouit auprès de la gent cinématographique? C'est là, dit le compositeur Hanns Eisler, un des plus énormes préjugés de l'industrie du film. Disons, quant à nous, que c'est l'une des plus belles inepties des milieux analphabètes du cinéma. Car enfin, ce fameux "moins on remarque la musique...", quelle contre-vérité! A ce compte moins on remarquerait les effets sonores, meilleurs ils seraient. Et moins on remarquerait la mise en scène... Et moins on remarquerait la photographie... Et l'interprétation... C'est absurde. A croire que la musique fait peu et qu'on l'astreint à une médiocrité voulue. La musique peut et doit être remarquée à l'égal des autres éléments qui concourent à l'élaboration d'un film. D'ailleurs, si les cinéastes avaient omis de le faire, le moindre profane a remarqué, lui, les notes de LA STRADA, par exemple. Bien plus, il a été admis par tout un chacun que que la bande sonore du TROISIEME HOMME était singulièrement efficace: or, comment ne pas remarquer la musique? Elle provenait d'un instrument unique, d'une inhabituelle cithare, et se dégageait d'autant plus qu'elle était souvent utilisée en contrepoint, comme par exemple cet entraînant "Harry Lime Theme" sur une cérémonie d'enterrement.

Au reste, c'est bien parce qu'on les remarque que nombre de partitions cinématographiques sont reprises par le disque, que certaines sont devenues des best-sellers. Le thème de LIMELIGHT a fait le tour du monde.

LIMELIGHT. Charlie Chaplin. N'est-il pas émouvant et particulièrement moral de constater que celui qu'on a qualifié de seul génie authentique du septième art soit également compositeur. Et n'est pas réconfortant de souligner que plusieurs parmi les grands musiciens contemporains ont écrit pour le cinéma? Certes la musique de film demeure sujette à bien des erreurs, à bien des hérésies. Mais il n'empêche qu'elle aura fait un grand pas en avant le jour où elle sera débarrassée de quelques légendes encombrantes qui l'entravent.

Henri COLPI